



Promenades : Tofino  
Chronique de Ying Chen

# Relations

*société politique religion*

NUMÉRO 722  
février 2008

## Eucharistie et société

Mémorial  
ou rite sacré?

Un repas  
qui engage

Elle prit le pain...

Une identité  
ouverte

Les exclus  
de la table



4,95 \$



ARTISTE INVITÉE :  
MARIE SURPRENANT

# ReLations

NUMÉRO 722, JANVIER-FÉVRIER 2008

<b>ACTUALITÉS</b>	4
<b>HORIZONS</b>	
La clameur de l'Esprit Victor Codina, s.j.	9
<b>AILLEURS</b>	
Bilan de santé au Pérou Stéphanie Rousseau	28
<b>CONTROVERSE</b>	
Les résolutions du Nouvel An Mario Bélanger Chantal Beauvais	30 31
<b>REGARD</b>	
Le droit à l'aide sociale: une réalité virtuelle? Nicole Jetté	32
<b>EN BREF</b>	35
<b>PROMENADES</b>	
Tofino Ying Chen	36
<b>BLOC-NOTES</b>	
Le récit d'une guerre mythique Osire Glacier	38
<b>MULTIMÉDIAS</b>	39
<b>LIVRES</b>	40

**Couverture:** Marie Surprenant, *Le petit cirque*, 1995, huile sur papier, 51 x 66 cm

## dossier

### EUCHARISTIE ET SOCIÉTÉ

10

En juin prochain, se tiendra à Québec le 49<sup>e</sup> Congrès eucharistique international. Dans ce partage du pain et du vin qui est au cœur de l'eucharistie, les chrétiens célèbrent un mystère qui les dépasse : celui d'un Dieu qui s'incarne et se donne en nourriture à l'humanité. De cela découlent des pratiques de justice et une éthique sociale. Le thème du congrès de Québec est : « L'Eucharistie : don de Dieu pour la vie du monde. » Mais de quel Dieu et de quel monde s'agit-il? C'est à cette question fondamentale que ce dossier s'intéresse.

### Mémorial ou rite sacré?

Jung Mo Sung

12

### Un repas qui engage

Guy Côté

15

### Mise en spectacle

Jean-Philippe Perreault

17

### Elle prit le pain...

Alice Gombault

19

### L'autre manière de célébrer

Marie-Andrée Roy

20

### Une identité ouverte

Raymond Lemieux et Jacques Racine

22

### Controverses œcuméniques

Élisabeth Parmentier

24

### Les exclus de la table

Jean-Guy Nadeau

25

## ARTISTE INVITÉE

**Marie Surprenant**, fille de l'historien de l'art Maurice Gagnon, a eu accès dès l'enfance à la richesse philosophique des différents courants de recherche de la peinture moderne. Plus de vingt ans après sa première exposition solo, ayant exploré une grande diversité de langages plastiques et produit une abondance d'œuvres figuratives ou abstraites consacrées à des thèmes allant de la dramaturgie du corps amoureux à la mort comme possibilité suprême, elle réaffirme que son but est « de réussir à exposer le plus vivement possible ce que nous apprend le mystère de vivre ». Ses séries les plus récentes (*Scènes, 10 000 nuages, Le plus beau jour de ma vie, Arrachement*) traitent des paradoxes d'un monde actuel fragilisé par la forte présence de la guerre. Pour en savoir davantage sur son œuvre et sa vision de l'art, voir son site web *En paroles et en œuvres* : <[www.mariesurprenant.ca](http://www.mariesurprenant.ca)>.

Revue fondée en 1941

*Relations* est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de personnes engagées dans la promotion de la justice.

**BUREAUX**  
25, rue Jarry Ouest  
Montréal (Québec) H2P 1S6  
tél. : 514-387-2541  
télé. : 514-387-0206

[relations@cjf.qc.ca](mailto:relations@cjf.qc.ca)  
[www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca)

**DIRECTRICE**  
Élisabeth Garant

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Jean-Claude Ravet

**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT**  
Marco Veilleux

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
Catherine Caron

**DIRECTION ARTISTIQUE**  
Mathilde Hébert

**ILLUSTRATIONS**  
Goldstyn, Jacques Lavallée,  
Jean-Pierre Legault, Zohar

**RÉVISION/CORRECTION**  
Éric Massé

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Gregory Baum, Jean-Marc Biron,  
Louise Dionne, Céline Dubé,  
Guy Dufresne, Jean-François Filion,  
Marc-André Gagnon, Mouloud Idir,  
Nicole Laurin, Guy Paiement,  
Sylvie Paquerot, Rolande Pinard

**COLLABORATEURS**  
André Beauchamp, Dominique  
Boisvert, René Boudreault,  
Marc Chabot, Ying Chen,  
Jean-Marc Éla, Osire Glacier,  
Vivian Labrie, Jean-Paul Rouleau

**IMPRESSION**  
Impart Litho, Victoriaville

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repère* et dans *l'Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

**ABONNEMENTS**  
Ginette Thibault  
8 numéros (un an) : 35 \$ (t. i.)  
Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)  
À l'étranger : 45 \$ Étudiant : 25 \$  
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)  
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

**Canada**

Envoi de Poste-publication  
Enregistrement n° 09261

## Le souci de la Terre

L'image d'Yvo de Boer, secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques, fondant en larmes, la tête entre ses mains, alors qu'il présidait la conférence de Bali, restera le symbole éloquent du désarroi devant l'obstruction des principaux « profiteurs » de l'impasse. Il est vrai que les pourparlers ont finalement abouti, à l'arraché, à un consensus – « à rabais » selon les termes de Steven Guilbeault –, laissant encore ouvertes les négociations qui doivent se conclure en 2009, incluant les États-Unis cette fois, en vue des suites à donner au Protocole de Kyoto. L'urgence écologique exigerait plutôt des mesures radicales et pressantes, comme le soulignent avec insistance les derniers rapports de l'ONU : tant celui du GIEC que ceux sur l'avenir de l'environnement (GEO-4) et sur le développement humain 2007-2008.



Marie Surprenant,  
*Le plus beau jour  
de ma vie 4*, 2006,  
huile sur papier,  
66 x 87 cm

Ces pleurs solitaires, étouffés, désespérants, témoignent aussi à leur façon d'une autre impasse, plus profonde, dont on n'ose prendre la mesure : celle de la mondialisation capitaliste. « Qu'importe la vitesse quand on marche dans la mauvaise direction », a déjà dit judicieusement Gandhi. En effet, ce que notre temps exigerait plutôt, c'est de tirer résolument

les freins de secours du train qui roule à vive allure vers un mur. Le faire serait renoncer à une vision du monde et à un mode d'existence qui nous rendent étrangers à la Terre et nous aliènent du monde mais qui profitent essentiellement aux transnationales et aux magnats de la finance. Le faire impliquerait de mettre au centre de l'économie et de la politique, mais aussi de la culture, le souci de la Terre.

Ce souci, qui implique de se savoir appartenir irréductiblement à la Terre, pour beaucoup d'entre nous, n'est pas chose familière. Notre éducation n'y a pas aidé. Elle nous a formés plutôt à en devenir les maîtres, du moins ceux qui en avaient les moyens – les autres étant conviés à les applaudir dans leur œuvre de conquête. Ainsi a-t-on exploité la Terre de toutes les manières, en tant qu'immense réservoir – inépuisable, croyait-on – d'énergie qu'il s'agissait d'harnacher, de « capitaliser » comme il se doit. Telle était la voie assurée du progrès, du bien-être de l'humanité.

Mais c'était là le rêve des maîtres du monde, emportés par la puissance enivrante du savoir technique et du gain, comme des nains sur le dos d'un géant boulimique qu'ils croient tenir en laisse. Êtres, choses, vie et monde, sans distinction, se voient finalement broyés sous les dents acérées de la production déchaînée de marchandises, de la croissance illimitée, du profit maximum à tout prix, laissant sur son passage une odeur d'obsolescence de l'humain.

Sous le charme de ce rêve, nombreux sont restés sourds au cri de la Terre, et ce, malgré la multitude de peuples sacrifiés, de travailleurs exploités, d'enfants affamés, de sols éventrés et désertifiés, d'eaux contaminées, de nourritures empoisonnées. Certes, ce n'est pas par mauvaise volonté, ces cris se confondant au grincement d'une machine qui

s'affaire à toute vapeur soi-disant à produire le bonheur. Ils n'auraient qu'un temps, assurait-on. Il ne fallait pas se laisser distraire en y prêtant attention. Ce n'était que le bruit de fond d'un processus « libérateur ».

C'était jusqu'à « hier ». Jusqu'à ce que parmi ceux-là même qui alimentaient le « rêve américain » par leurs voix rassurantes, s'élèvent en chœur des voix de Cassandra prédisant des catastrophes si rien n'était fait à brève échéance pour contrer les dégâts du « progrès ». Le réveil est brusque et peut même s'avérer cauchemardesque. Le partage légitime de l'*American way of life* par l'Inde et la Chine, soit le tiers de la population mondiale, révèle le mensonge de cette manière de vivre : elle n'est pas pour tous, loin de là. La Terre ne suffit déjà plus.

Certains ont déjà choisi leur camp en décidant de garder leurs privilèges de conquérants, quitte à sacrifier les populations « superflues » – le monde, après eux, dût-il périr. Aussi faut-il souhaiter, en ce début d'année, qu'aux pleurs de découragement succèdent avec fracas les cris indignés de ceux et celles qui, décidant de vivre dans l'inconfort de la veille, responsables et solidaires de la suite du monde, s'arrachent du « rêve américain » comme d'une peau morte. Pour eux, la liberté, que d'autres brandissent comme étendard de la guerre et permission au saccage, est hommage de la finitude humaine à la beauté du monde.

La mémoire de Gandhi, dont on commémorera, le 30 janvier, le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat, peut soutenir leur voix, lui qui ébranla l'empire colonial britannique avec les armes de la non-coopération et de la désobéissance civile de masse. Les changements structurels nécessaires sont à ce prix.

**JEAN-CLAUDE RAVET**



## La santé en débat

Deux visions s'affrontent sur l'avenir du système de santé au Québec.

**MARIE-CLAUDE PRÉMONT**

L'auteure est professeure de droit à l'École nationale d'administration publique (ENAP)

Depuis que la Cour suprême du Canada a rendu, en juin 2005, une décision controversée invalidant la prohibition de l'assurance privée duplicative pour les soins hospitaliers et médicaux au Québec, une certaine incertitude plane sur l'avenir du système public de santé. Le gouvernement du Québec a réagi à l'arrêt Chaoulli en adoptant sous le bâillon, en décembre 2006, le projet de loi 33 dont les dernières dispositions sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Cette loi qui modifie la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*

ouvre partiellement la porte au privé à but lucratif pour la prestation et le financement des soins.

La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, mandatait par la suite un groupe de travail présidé par Claude Castonguay, bien connu pour ses positions pro-privé, pour proposer une modification plus poussée du financement des soins. Pendant que ce groupe poursuit à huis clos ses travaux et que son rapport est reporté à février 2008, les débats concernant l'avenir du système de santé se multiplient sur des scènes variées.

Le mois de novembre a été particulièrement riche en rencontres qui

nous permettent de voir comment se profilent les intérêts, les arguments et les positionnements. En effet, du 5 au 7 novembre 2007, deux événements se tenaient simultanément et à huis clos. Le premier était organisé par le Collège des médecins et s'intitulait *Sommet de la santé. Le système de santé: c'est l'affaire de tous!* Même s'il se tenait sous stricte invitation, le Collège a publié les résultats dans les semaines qui ont suivi. On y trouve un large appui des participants au renforcement du régime public, le rejet du financement privé (par le ticket modérateur, des co-paiements ou les frais accessoires), le rejet des hôpitaux privés à but lucratif et la prudence dans l'exploration d'une collaboration public-privé pour la prestation des soins.



Manifestation contre le « Davos de la santé » à Saint-Sauveur en novembre 2007. Photo: Jacques Lavallée



La deuxième rencontre était organisée par le World Health Executive Forum (dont on ignore la composition) et prenait le titre *Leaders mondiaux; enjeux stratégiques; vision globale*, avec en sous-titre: « Les meilleurs rencontrent les meilleurs. » Il s'agissait d'une réédition d'une rencontre similaire tenue en 2006, où étaient présents le premier ministre Jean Charest, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, ainsi que la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Le plus grand secret entourant l'édition 2007, tenue dans un hôtel des Laurentides, on ne peut deviner le contenu des discussions que sur la base du document d'invitation confidentiel de 29 pages qui a tout de même coulé. Recherche d'un nouvel équilibre entre secteurs public et privé, concurrence mondiale, constitution d'une « industrie de la santé robuste à l'échelle nationale », approche patients-consommateurs: les orientations en faveur d'une privatisation du financement et de la prestation des soins y sont clairement énoncées.

Se comparant au Davos de l'économie, cette rencontre internationale rassemblait les soi-disant « top 250 décideurs des secteurs public et privé triés sur le volet » et disait offrir la pos-

sibilité de poser « les vraies questions » et d'obtenir les « vraies réponses », à l'abri des médias, du public, des lobbies et des groupes de pression. Des centaines de manifestants du Secrétariat intersyndical des services publics, de la FTQ, de la CSN et de la Coalition Solidarité Santé se sont rendus sur les lieux pour rappeler que les vraies réponses ne sauraient être trouvées sans eux alors qu'on peut supposer que de grandes entreprises telles KPMG et l'Amerigroup Corporation y étaient, elles, accueillies comme en 2006.

Enfin, le 15 novembre, se tenait à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont à Montréal un colloque organisé par la division Québec de Médecins canadiens pour le régime public, intitulé *Solutions publiques pour améliorer l'accès aux soins de santé*. Celui-ci a permis à plusieurs centaines de médecins, d'acteurs et de chercheurs du système de santé de faire connaître les mécanismes de gestion modernes et efficaces possibles à l'intérieur du système public et d'en discuter. Ils ont fait une mise en garde contre les effets déléteurs des solutions privées de financement ou de prestation.

Ces trois activités permettent de bien définir deux visions opposées qui

se confrontent. On trouve, d'une part, ceux qui croient que la décision du plus haut tribunal les autorise à remettre en cause d'autres fondements du système public de santé et à imposer la logique du marché au sein du système. Ces derniers réclament une participation systémique et significative du financement privé et de la prestation privée à but lucratif. On connaît assez bien les intérêts économiques en cause et le profil de ceux qui défendent ces idées.

D'autre part, l'autre groupe, plus hétérogène et où la voix médicale s'ajoute à celle des chercheurs, des groupes communautaires et syndicaux, soutient que la décision de la Cour suprême ne trouve son sens que dans la résolution du problème des délais d'attente déraisonnables. Ceux-ci ne sauraient se résorber que par un programme rationnel pour un meilleur usage des ressources humaines et financières du réseau public. Ce groupe rejette l'option d'un plus grand recours au secteur privé à but lucratif, souvent autant pour la prestation que pour le financement. La déclaration *Non à la privatisation du système de santé* ouverte à la signature au <[www.santesansprofit.org](http://www.santesansprofit.org)> est une initiative citoyenne qui s'inscrit dans ce courant.

Le World Executive Forum présente sans doute la version la plus radicale des projets de privatisation des soins de santé. L'opacité qui entoure ces travaux a de quoi inquiéter quand on constate que la participation des Charest, Couillard et Jérôme-Forget au Forum de 2006 a été suivie de l'adoption des mécanismes de privatisation mis en place par la loi 33. La volonté des acteurs du réseau en faveur du système public saura-t-elle faire échec à l'élite internationale qui poursuit son seul intérêt économique? ●

Marionnette personifiant le ministre Philippe Couillard.  
Photo: Jacques Lavallée



## UQAM : un cas d'école?

L'enjeu du financement de l'enseignement supérieur au Québec est au cœur de la crise de l'UQAM.

**GUY DUFRESNE**

L'auteur est chargé de cours en science politique à l'UQAM et président du syndicat des chargés de cours

La crise qui perdure à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est emblématique d'une situation où le mépris et l'incompréhension servent de politique en matière d'enseignement supérieur au Québec. De ce fait, c'est toute la communauté universitaire que l'on méprise et que l'on néglige. C'est bien pourquoi celle-ci devrait se solidariser avec la communauté uqamienne. À quelques exceptions près, ce n'est malheureusement pas ce que l'on observe.

Le président de l'Université du Québec (UQ), Pierre Moreau, démontre qu'il ne comprend ni sa fonction ni le rôle de l'institution qu'il représente en persistant à entretenir une guérilla envers l'UQAM, alors même qu'il devrait en être l'allié naturel. Du fait qu'il n'a pas défendu la principale constituante de son réseau, on peut légitimement se demander à quoi servent le

siège social et la présidence de l'UQ dont les instances ont, par ailleurs, approuvé les projets immobiliers de l'UQAM (îlot Voyageur et Complexe des sciences). Que dire encore des recteurs et rectrices? Sous prétexte de «soulager l'UQAM» et alors que la situation exige une solidarité pour la défense de l'idée même d'université, ils ont proposé de récupérer certains de ses programmes et agissent comme s'ils se disputaient la dépouille de l'UQAM.

Pourtant, toutes les universités sont touchées par le sous-financement, notamment l'Université Concordia et l'Université Bishop's, qui traversent des crises financières et perdent leur recteur, alors qu'à l'Université de Montréal le recteur commande aux professeurs de se taire sur les projets immobiliers. Dans le jeu des «affaires» universitaires, serait-on en train de perdre le sens et la fonction de l'institution?

Pour sa part, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, persiste à ne pas reconnaître la situation critique de sous-financement qui conduit les universités – dont l'UQAM mais pas seulement elle – à prendre des risques immobiliers pour tenter de régler tout à la fois des problèmes d'espace et de financement. Certes, son gouvernement, qui avait acheté les obligations émises pour la construction en partenariat public-privé (PPP) de l'îlot Voyageur, a accepté de retirer ce projet du périmètre comptable de l'UQAM. Reste que l'entêtement de la ministre à exiger que la communauté uqamienne assume la majorité des contraintes découlant de cette crise et son aveuglement face à la responsabilité du réseau de l'UQ et de son propre gouvernement sont affligeants. La façon dont on prend prétexte de cette situation pour ne pas faire le débat sur la question du sous-financement de l'enseignement supérieur, imposer l'équilibre budgétaire à l'UQAM, modifier le modèle de gouvernance en faveur d'acteurs qui ne connaissent rien à ce qu'est une

ANIMATION )) COMMUNICATIONS SOCIALES )) DIALOGUE INTERRELIGIEUX )) DROIT CANONIQUE )) ÉTHIQUE  
ÉTUDES DE CONFLITS )) PHILOSOPHIE )) SCIENCES DE LA MISSION )) SCIENCES PASTORALES )) THÉOLOGIE

**UNIVERSITÉ**  
**SAINT-PAUL**

Une voix distincte ))

**ustpaul.ca** 1-800-637-6859 . liaison@ustpaul.ca . 223 rue Main, Ottawa ON

**USP** UNIVERSITÉ SAINT-PAUL  
SAINT PAUL UNIVERSITY  
ÉTABLIE DEPUIS 1848 / ESTABLISHED IN 1848



université et nuire à l'autonomie des universités ne l'est pas moins.

Avec l'entente intervenue entre le ministère et l'UQAM, en septembre, le gouvernement du Québec semble vouloir faire dépendre l'organisation universitaire de l'analyse de deux firmes comptables qui vont définir l'avenir de l'UQAM. Les rapports de PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young (cette dernière travaillant pour le compte du ministère et du réseau UQ), prévus en décembre 2007, alimenteront les travaux d'un comité de sages qui présentera son rapport au plus tard en février 2008. Tous ces documents seront remis à la ministre Courchesne, qui annoncera sa position après les consultations qu'elle mènera avec Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du Trésor et ministre des Finances.

Certes, à court terme, cette entente permet à la communauté uqamienne de gagner du temps pour assurer la continuité de ce qui a fait et fait encore de l'UQAM la grande université qu'elle est en matière d'accessibilité, d'enseignement, de recherche-crédation et de service aux collectivités. On ne dira jamais assez que la survie de ce patrimoine académique revient avant tout aux personnes qui, par leur travail au quotidien, font en sorte que se réalise la mission universitaire.

Dans ce contexte, le retour de Claude Corbo à l'UQAM (il en a été le recteur de 1986 à 1996) en tant que nouveau recteur répond à deux conditions essentielles : d'une part, sa parole est signifiante dans l'espace public et, d'autre part, sa prise de position en faveur de l'UQAM dans le contexte de la crise, en font un dirigeant crédible. Toutefois, il devra comprendre que sans les groupes qui composent la communauté universitaire, rien ne

saurait être possible et durable. Ceux-ci n'ont pas de quoi être rassurés. Il est à souligner qu'au cours de la dernière année, qu'ils soient syndiqués ou non, ils ont parlé d'une seule voix pour leur institution universitaire. De fait, la fragilité des institutions universitaires québécoises exige une solidarité réelle qu'il importe de développer davantage dans la reconnaissance des différences et des complémentarités propres aux uns et aux autres. Car si le pire semble avoir été évité pour l'UQAM, l'ensemble de la société québécoise ne sortira pas indemne de cette crise à l'heure où

les autorités gouvernementales et universitaires semblent déterminées à ignorer le sens, le rôle et la contribution des universités à la société. Résoudre cette crise exige de résoudre le problème du sous-financement de l'enseignement supérieur. On ne peut prétendre faire du Québec une société ouverte, instruite et qui questionne, si on ne soigne pas nos institutions d'enseignement supérieur, cégeps et universités. Au-delà des questions financières et technocratiques, tel est le véritable enjeu. ●

Jacques Goldstyn

## La Banque mondiale en procès

Le premier Tribunal populaire et indépendant concernant la Banque mondiale en Inde tient celle-ci responsable, avec le gouvernement, de l'augmentation de la pauvreté et des souffrances de millions d'Indiens.

**GUILLAUME DANDURAND**

Plus de 600 participants, 150 tribuns, onze juges et 300 bénévoles se sont donné rendez-vous à New Delhi en septembre dernier pour participer au premier Tribunal populaire et indépendant

concernant le groupe de la Banque mondiale (BM) en Inde. Pendant quatre jours, paysans, académistes, étudiants, Intouchables, travailleurs, juges, politiciens, etc. se sont succédés devant un jury formé de personnalités autant indiennes qu'étrangères telles que l'écrivaine et activiste indienne

L'auteur est membre du secrétariat du Tribunal populaire et indépendant sur le groupe de la Banque mondiale en Inde



Arundhati Roy, l'économiste mexicain Alejandro Nadal et l'ancien premier secrétaire du ministère des Finances de l'Inde S. P. Shukla.

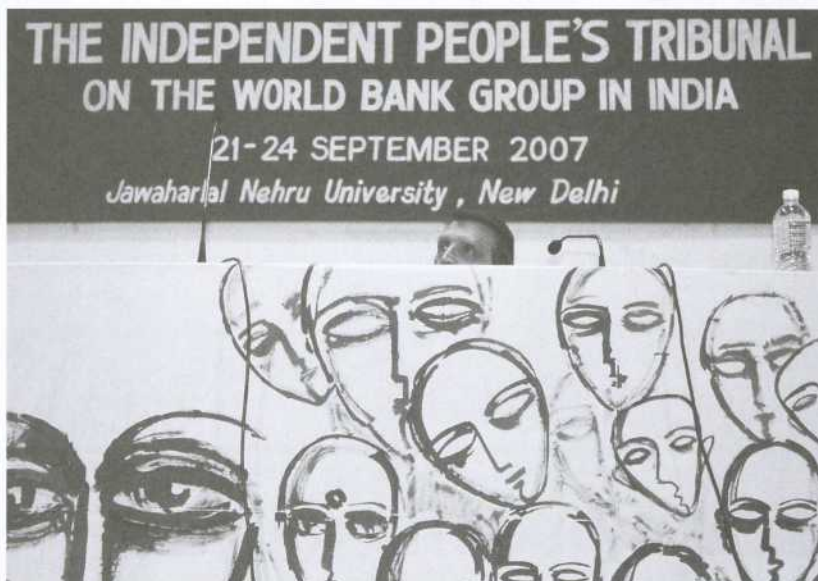
Au banc des accusés donc : la Banque mondiale. Chacun avait son mot à dire pour décrier sa politique interventionniste dans plusieurs domaines (santé, éducation, énergie, etc.)

depuis quelques années, la Banque mondiale a été accusée d'exercer des politiques interventionnistes et d'abuser de son influence pour promouvoir le libre-marché global. De fait, dans son dernier Plan stratégique d'assistance en Inde 2005-2008, elle continue de souligner l'importance de privatiser différents systèmes sociaux indiens – l'éducation, la santé, l'eau et l'énergie. Le plan suggère que le gouvernement

Le Tribunal est vu comme un grand succès compte tenu de la conjoncture politique et économique internationale. Les participants ne s'illusionnent pas toutefois. Celui-ci n'aura probablement pas un grand impact immédiat et ne conduira pas au retrait de la BM de l'Inde. Mais le fait qu'environ 60 organisations aient pu travailler ensemble est considéré comme un signe très encourageant. « Pour la première fois, nous avons été capables d'obtenir une vue d'ensemble des exactions de la Banque mondiale dans notre pays », précise Deepika D'Souza.

À la fin de la remise des griefs, le jury a présenté son verdict. Son rapport préliminaire stipule ceci : « Il nous apparaît clair qu'un nombre significatif de politiques gouvernementales indiennes ont été financées et influencées par la Banque mondiale, contribuant [...] à l'augmentation de la pauvreté et des souffrances de millions d'Indiens, et ce lorsqu'une petite partie de la classe moyenne et supérieure profite des fruits du boom économique. [...] Nous tenons le gouvernement indien responsable et demandons à la communauté internationale de tenir la Banque mondiale également responsable pour son influence et ses politiques. »

Invités à prendre part au processus, ni le gouvernement indien ni la Banque mondiale en Inde n'ont accepté de participer au Tribunal. Les organisateurs et participants ont dénoncé le fait que la BM ne s'estime imputable qu'à ses propres instances et non au peuple indien et qu'elle ne se montre ouverte qu'à un dialogue dont elle contrôlerait tous les aspects. On peut se demander combien de temps elle pourra conserver cette attitude compte tenu de la crise de légitimité qu'elle traverse et du fait que les initiatives de ce genre se multiplient. Le Tribunal populaire indépendant de l'Inde a été suivi, dès octobre, d'une audition publique rassemblant, à La Haye, 70 ONG dans le cadre de la Campagne européenne sur la Banque mondiale. ●



Alejandro Nadal, membre du jury.  
Photo : Guillaume Dandurand

et ses conséquences : privatisation du système d'aqueduc à New Delhi et Mumbai, 137 000 suicides de paysans pauvres au cours des six dernières années attribués aux conséquences des réformes agricoles nationales, construction de barrages hydroélectriques, déplacements massifs de populations perdant leurs moyens de subsistance, non-respect des normes environnementales, etc.

C'est que depuis la partition de l'Inde au moment de son indépendance, en 1947, la BM a prêté à ce pays plus de 51 milliards \$US. Les Indiens ont réussi à rembourser près de 90 % du capital, mais leur dette s'élève encore à plus de 31 milliards \$US. Le pays reste sous le joug des conditions liées à ces prêts. Plusieurs ont donc décidé d'agir et travaillent depuis plusieurs années à exiger des changements.

Dans le cadre de ce tribunal populaire, qui s'inscrit dans le sillon des tribunaux sur la dette qui ont cours

indien « facilite la privatisation dans le secteur de la santé [...] réduise les politiques indiennes inefficaces en adoucissant les restrictions concernant l'embauche et le renvoi des employés [et] mette en place une politique de marché pour l'agriculture céréalière ».

« Tout le monde voit l'Inde comme un marché émergent important, explique l'une des fondatrices du Tribunal, Deepika D'Souza. C'est pour cette raison que la BM a imposé ses politiques. Or, celles-ci ont causé d'importants désastres environnementaux et sociaux. Ce système économique néolibéral mis en place depuis 60 ans n'a pas de réponse aux questions soulevées par les inégalités sociales et ces situations. Le Tribunal avait donc aussi pour objectif de créer un espace de débat, où l'on pouvait discuter des alternatives possibles aux politiques économiques, agricoles et sociales des institutions financières internationales. »



# La clameur de l'Esprit

VÍCTOR CODINA, S.J.

Tout au long de mon enfance et jusqu'à mes années de formation chez les Jésuites de Catalogne, j'ai été tenu à l'écart du peuple pauvre. C'est seulement après, lorsque j'ai été amené à œuvrer auprès de travailleurs migrants espagnols à Münster, en Allemagne, que je me suis réveillé d'une sorte de rêve dogmatique dans lequel je vivais sans le savoir. J'ai été confronté à la souffrance de ces travailleurs que les Allemands appelaient *Gastarbeiter* (travailleurs invités) mais qui au fond étaient méprisés du fait d'être des gens du Sud, considérés sous-développés, ignorants et rustres.

À mon retour chez les Jésuites de Catalogne, j'ai été chargé de la formation des jeunes jésuites. Mon premier geste a été d'initier un véritable exode: d'une grande maison de formation, qui accueillait 150 étudiants, nous sommes passés à de petites communautés dans des quartiers ouvriers à la périphérie de Barcelone. J'ai vécu là une dizaine d'années, avec des prêtres ouvriers jésuites. Je me suis mis alors à penser comment faire de la théologie à partir de ces lieux. La théologie, qui s'est élaborée d'abord dans de petites communautés chrétiennes au début du christianisme et, par la suite, dans des monastères, des cathédrales, des universités, ne pouvait-elle pas se faire aussi au sein de quartiers ouvriers?

Puis, mon horizon de vie s'est ouvert à l'Amérique latine, plus précisément en Bolivie où je vis maintenant depuis 25 ans. Les conditions de vie qui caractérisent le sous-développement intégral propre au tiers-monde révèlent sans fard l'injustice du système

économique néolibéral, la dépendance des pays pauvres à l'égard des marchés de Londres et de New York, le joug des multinationales, l'exploitation sauvage des ressources naturelles et ses conséquences écologiques. De là se comprend ce qu'est le péché – il suffit de sortir dans la rue pour le voir – ainsi que les raisons pour lesquelles Yahvé écouta la clameur des Hébreux et décida de les libérer de l'Égypte. Nous devient compréhensible l'option de Jésus pour les exclus du «système»: malades, pécheurs, pauvres et femmes,

Ce n'est pas un hasard si les communautés de base et la théologie de la libération – si mal vues dans bien des milieux du «premier monde» – ont vu le jour en Amérique latine.

de même que le récit du Jugement (dans l'évangile de Matthieu, chap. 25), où il est dit que « nous serons jugés sur l'amour ». Dieu apparaît comme Dieu de la vie en face des idoles de la mort; la mort de Jésus, comme la conséquence de sa confrontation avec le système impérial romain et la théocratie judéenne, tous deux mortifères; et sa résurrection, comme la reconnaissance par le Père de la vie et des options de Jésus.

La parole de Jean XXIII selon laquelle l'Église doit être avant tout l'Église des pauvres prend tout son sens quand on l'entend depuis le tiers-monde. Ce n'est pas un hasard si les communautés de base et la théologie de la libération – si mal vues dans bien des milieux du «premier monde» – ont vu le jour en Amérique latine. Y naissent encore une théologie autochtone et afro-américaine, une théologie faite à partir de l'expérience des femmes et une théologie de la terre.

Dans cette rencontre avec les exclus du système, nous découvrons la présence de l'Esprit qui clame à travers les pauvres, les femmes, les cultures opprimées, la terre exploitée, le sang des martyrs, rendant ainsi présent le règne de Dieu. L'Esprit est présent dans l'histoire, il accompagne le peuple, il ne l'abandonne pas. Il s'agit de le découvrir, de discerner sa présence mystérieuse à travers les signes de notre temps. L'Esprit vivificateur nous donne la force au milieu des épreuves, nous fait vivre en Église au cœur de l'hiver ecclésial. Il nous soutient dans la lutte pour la justice, au nom de Jésus.

Ce que j'ai appris de Karl Rahner quand j'étudiais la théologie à Innsbruck, à propos d'une théologie qui part de la réalité et s'ouvre en prière au Mystère, ce qu'Irénée Hausherr m'a enseigné à Rome sur le retour aux sources et Olivier Clément, à Paris, sur la révolution de l'Esprit, tout cet enseignement s'est concrétisé en Amérique latine: l'Esprit est présent et agissant dans l'histoire, il fait entendre sa clameur à travers les pauvres et les exclus à travers leurs luttes pour la justice et la dignité.

Si les quartiers ouvriers de Barcelone ont été pour moi un lieu théologique privilégié, la Bolivie l'a été plus encore. Jon Sobrino a déjà écrit: «Pas de salut hors des pauvres.» Nous pourrions ajouter qu'en dehors des pauvres, pas de théologie. Les pauvres, les ouvriers, les paysans, les indigènes ont été mes maîtres en cette matière. ●

L'auteur, jésuite, est professeur de théologie à l'Université catholique de Cochabamba en Bolivie

# Eucharistie et société

MARCO VEILLEUX

**D**u 15 au 22 juin prochain se tiendra à Québec le 49<sup>e</sup> Congrès eucharistique international. Pour plusieurs croyants, ce sera l'occasion de célébrer leur foi dans la joie et l'espérance. Grâce à de grands rassemblements populaires, à travers l'accueil de pèlerins venus du monde entier et par le biais de la liturgie, de la réflexion, de l'engagement et du partage, ce congrès sera certainement un événement marquant de l'été 2008. Depuis quatre ans, sa préparation a d'ailleurs mobilisé plusieurs personnes. Ces dernières n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite de ce rendez-vous qui s'inscrit au cœur des festivités du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec. La tradition catholique des congrès eucharistiques remonte à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci ont pour but de rassembler les croyants – aux quatre ou cinq ans et dans un pays différent – autour de la célébration de l'eucharistie et de contribuer ainsi à revitaliser sa signification et sa portée.

Selon les évangiles, l'eucharistie (qui vient d'un mot grec signifiant « action de grâce ») a été instituée par Jésus la veille de sa mort. En célébrant avec ses disciples un seder pascal – ce repas rituel où les juifs font mémoire de leur libération d'Égypte – il lui donnait toutefois un sens inédit. Pour les chrétiens, en effet, cette « dernière Cène » scelle une alliance nouvelle entre Dieu et l'humanité.

Il n'est donc pas étonnant que le concile Vatican II (1962-1965) ait rappelé que l'eucharistie est « la source et le sommet » de la vie de l'Église et de ses membres. Dans ce partage du pain et du vin qui est au cœur de ce que nous appelons « la messe », les chrétiens font mémoire de la vie, de la passion et de la résurrection de ce Christ qu'ils reconnaissent comme libérateur et sauveur. Ils y célèbrent l'actualité d'un mystère qui les dépasse : celui d'un Dieu qui s'incarne et donne sa vie en nourriture à une humanité qu'il veut réconcilier dans la paix, la justice et l'amour. En se réunissant chaque dimanche pour « faire mémoire » de cela, les baptisés renouvellent leur foi, leur espérance et leur charité. Ils y nourrissent le sens de leur vie et de leurs engagements. Par la prière, l'écoute des Écritures, la communion au corps et au sang du Christ et l'alternance des paroles, des rites, des chants et du silence, les croyants accueillent la grâce de Dieu et tentent de discerner – en communauté – les appels éthiques qui en découlent.

À cet égard, les textes officiels d'orientation des congrès eucharistiques précisent que l'événement doit accorder une place significative à « la dimension sociale de l'eucharistie ». Cela implique que dans la longue période de préparation du congrès autant que dans son programme d'activités, des outils de réflexion et diverses initiatives favorisent une prise en compte des enjeux sociaux de la foi et suscitent des engagements concrets dans la cité. Plusieurs textes récents du magistère de l'Église rappellent d'ailleurs cette nécessaire articulation entre l'eucharistie et l'éthique sociale. Cet extrait du message du XI<sup>e</sup> Synode des évêques, qui s'est tenu à Rome en octobre 2005, en témoigne : « Face au Seigneur de l'histoire et à l'avenir du monde, les pauvres [...], les victimes toujours plus nombreuses de l'injustice et tous les oubliés de la terre nous interpellent [...]. Ces souffrances ne peuvent pas demeurer étrangères à la célébration du mystère eucharistique qui nous engage tous à œuvrer pour la justice et la transformation du monde de manière active et consciente, forts de l'enseignement social de l'Église qui promeut la centralité et la dignité de la personne » (n<sup>o</sup> 17).



Marie Surprenant, *Travail de mémoire IV*,  
1994, huile sur papier, 51 x 66 cm

À *Relations*, il nous a semblé que c'est dans cette ligne que devait s'inscrire notre contribution au Congrès eucharistique de Québec. Nous voulons donc, par ce dossier, ouvrir un espace d'interrogation sur la pertinence sociale de la foi. D'une part, il nous semble que les croyants pourront y trouver de quoi réfléchir et nourrir leurs engagements sociaux et communautaires. D'autre part, nous souhaitons que nos lecteurs plus étrangers à ces considérations chrétiennes puissent y découvrir comment la religion peut s'inscrire dans l'espace public et en quoi l'eucharistie peut être vécue dans une perspective de justice universelle et de promotion de la dignité humaine.

Le thème du Congrès de Québec est: «L'Eucharistie: don de Dieu pour la vie du monde.» Mais de quel Dieu et de quel monde s'agit-il? C'est à cette question fondamentale que les auteurs des articles de ce dossier se confrontent. Ils le font sans faux-fuyants, au risque de mettre en lumière certaines des dérives, des impasses ou des controverses qui traversent le catholicisme contemporain. En soulevant courageusement ces enjeux, ils nous rappellent toutefois l'essentiel: dans l'eucharistie, nous célébrons, recevons et confessons Celui qui «annonce aux pauvres la bonne nouvelle du salut; aux captifs, la délivrance; aux affligés, la joie» (cf. la IV<sup>e</sup> prière eucharistique du *Missel romain*).

«Si la faim existe quelque part dans le monde, notre célébration de l'eucharistie est incomplète partout. Dans l'eucharistie nous recevons le Christ qui a faim dans le monde des affamés. Il ne vient pas à nous tout seul, mais avec les pauvres, les opprimés, ceux qui meurent de faim sur la terre... Nous ne saurions recevoir dignement le Pain de Vie, à moins de donner nous-mêmes du pain à ceux qui en ont besoin pour vivre, où qu'ils se trouvent, quels qu'ils soient.»

PEDRO ARRUPE, S.J., *ÉCRITS POUR ÉVANGÉLISER* (DDB, 1985, p. 52)

## Mémorial ou rite sacré?

L'eucharistie est souvent célébrée comme un rite sacré, déconnecté de la vie de la communauté qui la célèbre. Elle est avant tout mémoire de la vie de Jésus et du souffle qui l'animait, signe d'engagement à poursuivre sa lutte pour la justice et la dignité humaine.

### JUNG MO SUNG

L'auteur, théologien catholique brésilien, est professeur en sciences des religions à l'Université méthodiste de São Paulo

L'eucharistie est le sacrement central des communautés chrétiennes. Elle alimente notre foi et nous rappelle le dernier repas de Jésus et son commandement «Faites cela en mémoire de moi.» Nous pourrions dire qu'il s'agit du sacrement le plus important de la pratique religieuse du peuple et de la vie de ces mêmes communautés. Mais, au-delà de ce constat, l'eucharistie est devenue si importante qu'elle s'est transformée en un rite sacré dans la vie d'une Église locale.

Le glissement de «sacrement central» à «rite sacré» n'est pas sans conséquences, parce que nous ne sommes pas en présence de concepts équivalents.

### L'EUCCHARISTIE ET LE SACRÉ

Selon les sciences des religions, la structure fondamentale de la vision religieuse du monde repose sur la distinction entre le sacré et le profane. Le sacré serait ce qui se détache et se sépare du monde profane (de la vie quotidienne) comme une manifestation d'une force surnaturelle ou divine. Dans les sociétés marquées par cette vision du monde, on fréquente les lieux sacrés, où les personnes consacrées (prêtres ou prêtresses) exécutent des rites et offrent des sacrifices aux dieux, pour reprendre des forces et récupérer la pureté perdue au cours des activités profanes, quotidiennes, ou encore pour demander une faveur spéciale aux dieux.

Dans le domaine du sacré, l'obtention de la pureté, de la force ou des faveurs demandées, dépend fondamentalement de l'exactitude avec laquelle les rites sacrés sont accomplis. La manière dont la personne ou la communauté vit au quotidien importe peu, puisque le domaine profane n'affecte en rien ce qui se produit dans le domaine sacré. L'efficacité des rites ne dépend pas de la qualité éthique et spirituelle de la vie des personnes, ni des actions réalisées dans le quotidien, il suffit que ces rites soient réalisés correctement par des personnes consacrées.

Cette conception de la religion présuppose un dualisme entre le sacré et le profane, où ce qui prévaut réellement est

le monde sacré, avec sa logique et son efficacité propres, indépendamment de la vie quotidienne, et en complète extériorité avec la dynamique sociopolitique qui régit la société.

De cette brève réflexion découle le questionnement suivant: lorsque nous considérons l'eucharistie comme quelque chose de sacré, ne sommes-nous pas en train de reproduire cette même logique dualiste? Ce faisant, ne considérons-nous pas l'eucharistie comme un acte sacré, sacrificiel, offert à Dieu, qui par sa propre efficacité nous donnerait la pureté, la force spirituelle et le salut? J'aimerais dans l'espace qui m'est alloué proposer quelques idées dans le but de susciter une discussion autour de ce questionnement.

Prenons le Document théologique de base pour le Congrès eucharistique international de Québec, *L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde*. Il y est écrit: «Faites cela en mémoire de moi. Par ces gestes et ces paroles, Jésus institue un nouveau rite, son rite pascal, par lequel il se substitue à l'agneau traditionnel en se donnant et en se sacrifiant par amour. Son acte d'amour réalise la nouvelle alliance dans son sang, qui libère l'humanité du péché et de la mort» (Partie I, B)<sup>1</sup>.

Cette affirmation est claire et tout à fait traditionnelle – dans le sens qu'elle semble reproduire parfaitement la doctrine à laquelle nous sommes habitués. L'eucharistie est un nouveau rite qui se substitue au rite ancien, pratiqué dans l'ancienne alliance, qui n'avait pas le pouvoir de libérer l'humanité du péché et de la mort. En d'autres termes, le rite de l'eucharistie est le seul qui soit approprié et efficace pour que nous revivions aujourd'hui l'acte d'amour de Jésus qui s'est sacrifié pour notre libération. Pour cela, nous chrétiens, devons continuer de «faire cela en mémoire de lui», en mémoire du sacrifice qui nous a sauvé.

C'est pourquoi le document théologique affirme aussitôt: «C'est toujours sous la poussée du même amour que le Christ ressuscité, dans la puissance de son Esprit, actualise le don de son eucharistie chaque fois que son Église célèbre le rite qu'elle a reçu de lui à la dernière Cène, la veille de sa Passion. En célébrant ce rite sacramentel, l'Église est intimement associée à l'offrande de Jésus Christ et donc à l'exercice de sa fonction sacerdotale pour le culte de Dieu et le salut de l'humanité.»

«Faites cela en mémoire de moi» est compris dans le sens d'un appel à célébrer le rite qui nous associe à l'of-

La célébration de cette mémoire qui devrait réunir la communauté autour du message pascal libérateur a été transformée en un simple culte, déconnecté de la vie.

1. <http://www.cei2008.ca/doc/documenttheologiquebase.pdf>



Marie Surprenant, *Guérison* (détail),  
1996, huile sur papier, 66 x 51 cm

frande de Jésus Christ, à son sacrifice rédempteur. L'offrande du sacrifice est la fonction exclusive du prêtre, c'est pourquoi le document nous rappelle que l'Église exerce sa fonction sacerdotale dans ce culte à Dieu pour le salut de l'humanité. Si l'interprétation que je fais de ces textes est juste, alors l'eucharistie apparaît comme une valeur en soi, elle devient quelque chose de sacré indépendamment de la vie et des actions qui se déroulent dans le domaine du « profane », à savoir l'économie, la politique, la culture et la vie quotidienne, familiale et professionnelle. Elle peut, de cette manière, être objet d'adoration « en soi » : un culte rendu à l'eucharistie dans la pure adoration d'elle-même. Cela ne soulève-t-il pas quelques problèmes, notamment de couper cette célébration la plus significative de la communauté chrétienne de toute relation avec celle-ci, ou encore avec les « affaires du monde », puisque profanes ?

#### « VOUS MANGEZ VOTRE PROPRE CONDAMNATION »

En réduisant l'eucharistie à un culte sacré, à un rite salvifique, nous nous interdisons de comprendre, par exemple, le sens des critiques que l'apôtre Paul adresse à la communauté de Corinthe (voir la 1<sup>re</sup> lettre aux Corinthiens, chapitre 11). Ces critiques ne sont pas motivées par le fait qu'elle ne valoriserait pas l'eucharistie, ou encore qu'un petit nombre seulement y participerait. Elles n'ont rien à voir, non plus, avec la manière défaillante d'accomplir le rituel ou avec le fait que certaines personnes non consacrées présideraient le culte. Ce qui indigna Paul, c'est l'incohérence entre la vie de la communauté et ce qui est célébré (l'eucharistie, le repas en mémoire de Jésus) :

quelques-uns sont davantage préoccupés à manger avec empressement leur propre repas – à cause de cela, au cours du repas du Seigneur, « l'un est affamé, l'autre est ivre » (voir 1 Cor 11, 21). Ces personnes sont les mieux situées socialement. Elles se prévalent probablement de ce statut pour obtenir les meilleures places dans l'assemblée. Elles n'ont aucun problème à manger suffisamment, alors que d'autres au contraire, les pauvres de la communauté, ont faim. C'est pour cette raison que Paul ajoute : « N'avez-vous pas de maisons pour manger et boire ? Ou bien méprisez-vous l'Église de Dieu et voulez-vous humilier ceux qui n'ont rien ? » (1 Cor 11, 22). Pour l'apôtre Paul, ceux-là mangent et boivent « leur propre condamnation » parce qu'ils ne discernent pas le Corps (1 Cor 11, 29).

Ce que Paul soulève comme scandale, c'est l'incohérence entre ce qui est célébré et l'attitude de quelques-uns envers les membres les plus pauvres et les plus humbles de la communauté. Lorsqu'il enseigne que l'on peut être condamné précisément pour avoir participé à l'eucharistie, il met en œuvre une logique qui n'a rien à voir avec un rite sacré, lequel par sa simple réalisation engendrerait les effets promis. Sa critique présuppose plutôt une compréhension de la célébration comme « sacrement », signe d'une existence vécue à la suite de Jésus. Elle ne se contente pas de cibler certains individus : « Lors donc que vous vous réunissez ensemble, ce n'est pas le repas du Seigneur que vous prenez... parce que pendant que l'un est affamé, l'autre est ivre » (1 Cor 11, 20-21). Ce qui invalide le sacrement, c'est la situation d'une communauté dans son ensemble, et non la seule disposition d'individus pris isolément.

Le problème fondamental de cette communauté, c'est qu'elle a transformé la mémoire de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus en un simple culte à l'intérieur de la logique du sacré et du profane, qui conduit à rechercher un rite sacré plus efficace qu'un autre. La célébration de cette mémoire qui devrait réunir la communauté autour du message pascal libérateur, en questionnant, responsabilisant et amenant la communauté à être créatrice de sa propre parole sur l'histoire humaine, a été transformée en un simple culte, déconnecté de la vie. Ce qui devait être vécu comme un sacrement a été transformé en rite sacré.

## LA MÉMOIRE D'UNE VIE

Le sens qu'on donne à la parole de Jésus «Faites cela en mémoire de moi» est l'enjeu central de notre questionnement. En interprétant l'eucharistie comme un culte sacré, cette demande est prise dans le sens de faire mémoire de la dernière cène de Jésus. Faire mémoire de Jésus consiste dès lors à reproduire d'une manière circulaire un repas en mémoire d'un repas. Toute sa vie – ses paroles, ses actes, sa lutte pour la justice et la solidarité au nom du règne de Dieu – disparaît ou passe au second plan.

Les disciples de Jésus et les premières communautés chrétiennes se sont efforcés de se remémorer les enseignements et la pratique de Jésus, puis de consigner par écrit cette mémoire. Celle-ci continue ainsi de nous questionner et de nous convoquer à la responsabilité d'annoncer le règne de Dieu – un règne de justice et de fraternité, de vie en abondance pour tous, spécialement pour ceux et celles qui vivent dans des conditions sous-humaines et meurent précipitamment – en réponse aux clameurs des opprimés qui montent jusqu'au ciel.

La célébration de l'eucharistie en mémoire de Jésus ne nous arrache pas à l'histoire pour nous faire entrer dans un espace et un temps sacrés. Célébrer la mémoire de Jésus, c'est plutôt préserver l'unité entre le temps de Jésus et le nôtre, entre sa pratique et la nôtre. Sans cette remémoration, nous perdons le sens de l'appartenance à une histoire, à une tradition spirituelle. Commencée dans le passé, elle parvient jusqu'à nous parce que des générations et des générations de chrétiens et de chrétiennes ont maintenu vivante cette mémoire et nous ont transmis la bonne nouvelle de Jésus incarnée dans l'histoire humaine.

Il nous faut nous souvenir de la mission de Jésus, du souffle qui animait sa vie: «annoncer une bonne nouvelle

La mémoire de Jésus nous convoque à lutter pour une société animée par un esprit plus humain – plus divin – qui permet à tous de vivre dans la dignité et la justice.

aux pauvres, proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés et proclamer une année de grâce du Seigneur» (Luc 4, 18-19). En assumant nous aussi cette tâche, nous devons prendre conscience que nous n'annonçons pas une religion à un monde sans religion, mais que nous annonçons le Règne de Dieu à un monde animé d'un esprit idolâtrique (voir Hugo Assmann et Franz Hinkelammert, *L'idolâtrie du marché*, Cerf, 1993). La culture de notre temps qui soutient le dynamisme de l'actuel processus de globalisation économique, catégorise les personnes en accord avec leur capacité d'être ou non de bons consommateurs. Les consommateurs de produits de marques sont considérés comme des «personnes de bien», les pauvres comme des «pêcheurs», parce que cette «vertu» leur fait défaut, ils sont de bien piètres consommateurs. L'esprit qui anime notre culture de consommation est une lutte de chacun pour consommer toujours plus. Paraphrasant Paul, nous pouvons dire que «chacun s'empresse de consommer» et ce faisant, «pendant que les personnes de bien s'enivrent dans la consommation, nombreux sont ceux qui souffrent de faim».

Nous vivons à une époque où l'on condamne des millions d'êtres humains à l'exclusion sociale et à une mort précoce, où l'on détruit l'environnement au nom de l'accumulation illimitée de la richesse et de la consommation frénétique de marchandises. C'est ce que la Bible appelle idolâtrie. L'idolâtrie est séductrice, les idoles promettent le succès et fournissent une conscience tranquille à ceux qui les servent. Il est facile de succomber à leur promesse. «Faites cela en mémoire de moi» est un appel à la résistance. La célébration de l'eucharistie en tant que sacrement synthétise les luttes et le désir de Jésus: un monde où les personnes réconciliées entre elles et avec Dieu partagent le pain et le vin comme signe de solidarité et d'engagement à poursuivre la lutte afin que tous aient la vie en abondance.

La mémoire de Jésus nous convoque à lutter pour une société animée par un esprit plus humain – plus divin – qui permet à tous de vivre dans la dignité et la justice. Nous savons pertinemment que cette lutte n'est pas facile. Les embûches sont multiples. Mais nous savons aussi que nous y sommes appelés, même si bien souvent les chemins de Jésus nous mettent en conflit avec des secteurs de l'Église ou de la société. Ce qui importe est de persévérer dans cette voie. La célébration de l'eucharistie y contribue, elle qui fait mémoire du crucifié ressuscité: ce dont nous faisons l'expérience de façon limitée dans nos agirs et nos luttes – le règne de Dieu – un «jour» nous le vivrons en plénitude. ●

# Un repas qui engage

L'authenticité de nos eucharisties se vérifie dans des pratiques d'inclusion et de solidarité enracinées dans le récit du dernier repas de Jésus avec ses disciples.

## GUY CÔTÉ

Les derniers gestes et les dernières paroles de Jésus avec ses disciples, la veille de sa mort, sont empreints d'une élévation morale et spirituelle qui peut faire oublier leur portée concrète dans la complexité de la vie sociale. Lieu de jonction entre le mystique et le politique, l'eucharistie? Peut-être, si l'on accepte d'élargir l'horizon du regard. On voit alors que la mystique chrétienne se vit dans la matière de l'expérience humaine ordinaire, et que la dimension sociale de la foi s'enracine dans une expérience spirituelle qui la transfigure de l'intérieur. C'est ce que je vais tenter d'illustrer en évoquant la pertinence du testament de Jésus pour certains débats actuels de société – notamment autour du vivre-ensemble.

## LE DERNIER REPAS

La conscience d'un appel à la solidarité sociale au cœur du mémorial eucharistique est bien établie dès les premiers siècles du christianisme. À des Corinthiens portés à festoyer dans l'indifférence aux affamés, Paul adresse cette apostrophe: «Quand vous vous réunissez en commun, ce n'est pas le repas du Seigneur que vous prenez.» Jean Chrysostome, parmi d'autres, lui fait écho au IV<sup>e</sup> siècle: «Tu veux honorer le corps du Christ? Ne le méprise pas lorsqu'il est nu. Ne l'honore pas ici, dans l'église, par des tissus de soie tandis que tu le laisses dehors souffrir du froid et du manque de vêtements. Car celui qui a dit: "Ceci est mon corps", et qui l'a

réalisé en le disant, c'est lui qui a dit: "Vous m'avez vu avoir faim, et vous ne m'avez pas donné à manger", et aussi: "Chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait" [...]. Commence par rassasier l'affamé, et avec ce qui te restera tu orneras son autel.»

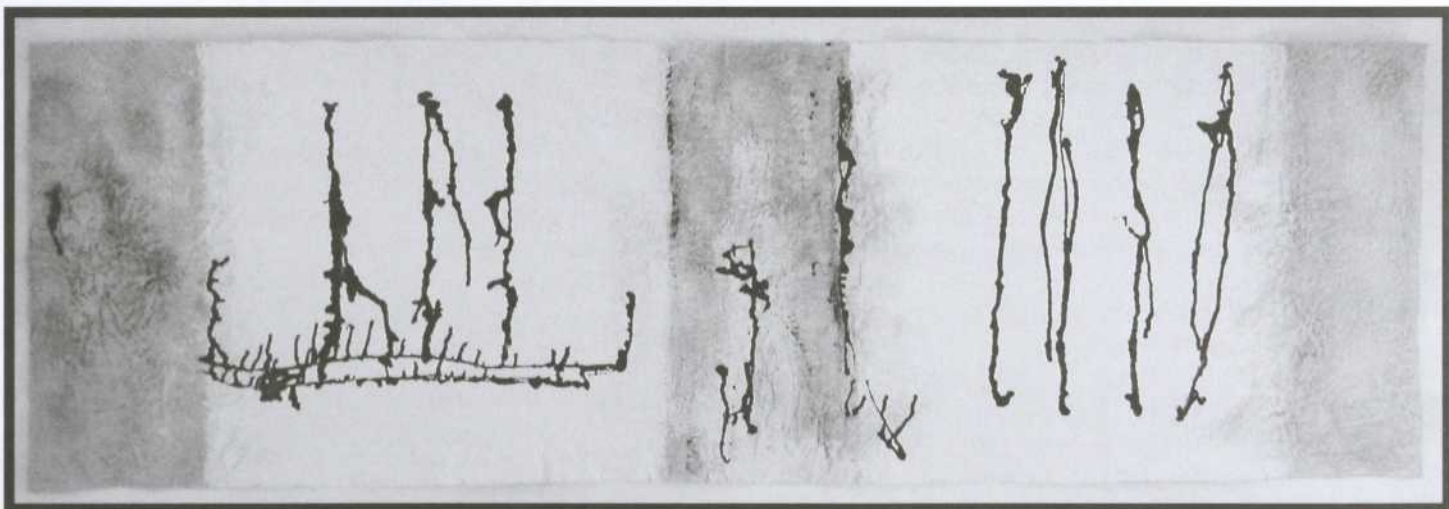
Cette conscience d'une cohérence nécessaire entre l'eucharistie et une pratique de solidarité s'enracine dans le récit évangélique de la dernière Pâque célébrée par Jésus avec ses disciples. Au cours de ce repas, Jésus va accomplir, en guise de testament à ses disciples, deux gestes dont le sens est fondamentalement le même: le partage du pain et du vin (dans les évangiles de Matthieu, Marc et Luc) et le lavement des pieds (dans l'évangile de Jean). Signes de sa vie donnée par amour, ils dévoilent le visage de Dieu comme premier Pauvre, «qui se donne tout entier et ne garde rien pour lui» (Maurice Zundel). Ce don demande d'abord à être reçu: «prenez...»; l'accueillir, c'est le laisser agir en soi: «faites...». Vous deviendrez à votre tour pain et vin offerts, corps livré et sang versé, serviteurs et servantes les uns des autres. Ainsi se trouve scellée l'alliance nouvelle de Dieu avec l'humanité.

## QUELLES SUITES?

Toute la pratique de Jésus se trouve incorporée dans ces deux signes qui convoquent au renversement de la logique de domination et d'exclusion par le ferment du service et du don de soi. Ce dernier repas est en lui-même un signe, un rappel de tous ceux que Jésus a pris durant sa vie publique avec ses amis et disciples, avec les estropiés de la vie, pécheurs publics et exclus de toutes sortes, repas qui préfiguraient l'établissement d'une communauté sans frontière. Le premier critère d'authenticité de la liturgie eucharistique sera donc son enracinement dans une pratique d'inclusion et de solidarité. ▶

L'auteur est un théologien engagé parmi les exclus

Marie Surprenant, *Les femmes du Lac*, 2006, médium mixte sur toile, 74 x 234 cm





Marie Surprenant, *La voix des étrangers* (détail), 2004, médium mixte sur toile, 76 x 243 cm

La conscience d'un appel à la solidarité sociale au cœur du mémorial eucharistique est bien établie dès les premiers siècles du christianisme.

C'est ce que les premières communautés chrétiennes ont essayé de vivre, relayées par de multiples formes d'expériences communautaires au cours des siècles. L'eucharistie comme lieu permanent d'ancrage dans « la mémoire dangereuse de Jésus-Christ »<sup>1</sup> s'avérera une source d'avancées morales et sociales radicales dans l'empire romain puis sur le reste de la planète. L'appel à reconnaître le Christ dans les pauvres et à les libérer de leurs chaînes, à contester toute domination des forts sur les faibles et tout enrichissement au mépris

des plus démunis sera à l'origine d'un sens de la dignité humaine dont nos valeurs démocratiques et nos chartes de droits portent encore aujourd'hui la trace.

Cela n'a pas été un parcours sans tache. La tentation du pouvoir guettera et corrompra trop souvent l'institution ecclésiale à partir de Constantin. Des prophètes seront bafoués et mis au silence. Une certaine théologie en viendra à réduire l'eucharistie à un culte ou une dévotion pieuse, sacralisant « les saintes espèces » au point de reléguer au second plan la présence réelle du Christ dans l'affamé, le malade, le prisonnier (Matthieu 25). Toutefois, notre époque a vu réapparaître avec une force nouvelle la conscience du lien entre pratique et signe dans l'eucharistie. Comment sommes-nous conviés aujourd'hui à donner suite à cette impulsion initiale du testament de Jésus? Quelle peut être la portée sociale du mémorial eucharistique?

La radicalité évangélique ne peut se traduire immédiatement dans des politiques précises. L'appel à suivre Jésus est plutôt de l'ordre d'une inspiration de fond, d'un horizon à viser à travers des médiations toujours relatives. Dans sa radicalité, la convocation évangélique relance constamment le mouvement de la vie vers plus de profondeur et d'authenticité.

Comme la pratique de Jésus comporte plusieurs dimensions, l'appel à le suivre se prête à des interprétations diverses. Certains prendront le chemin de la rencontre et de la présence dans des réseaux communautaires de solidarité au ras du sol le plus quotidien. Pour d'autres, l'analyse des causes de l'injustice, de la violence et de la pauvreté conduit à travailler à la transformation structurelle des institutions sociales et politiques. Ces engagements pourront prendre des formes variées : promotion du développement durable et de la justice sociale, défense des droits humains ou de l'intégrité de la création, etc.

Ces différentes manières de répondre à la convocation eucharistique sont complémentaires. D'une part, l'expérience du vivre-ensemble dans une perspective communautaire est porteuse d'une réalité sans laquelle tout projet d'équité sociale risque de demeurer un idéal inatteignable : *l'intuition de soi-même dans l'autre*, à travers une pratique de dialogue, de rencontre et de convivialité. Par ailleurs, la conscience d'une nécessaire transformation des institutions sociales permet de relier les expériences communautaires à un projet plus vaste dans lequel elles peuvent s'inscrire et collaborer.

Si nous prenons comme exemple le défi du vivre-ensemble dans un contexte de diversité culturelle et religieuse, où peut conduire l'inspiration du testament de Jésus? Les débats actuels autour de l'identité québécoise obligent à constater que les concessions à l'autre, étranger ou simplement différent, sont facilement redoutées comme autant de pertes ou de reculs inacceptables. On peut reconnaître la légitimité d'un désir collectif d'affirmation et de respect. Une mentalité d'autoprotection et de revendication ne saurait cependant suffire à faire advenir une société

1. Selon le théologien Johann Baptist Metz, la passion du Christ est une « mémoire dangereuse » pour tous ceux qui sont complices des puissances du mal. Cette mémoire recèle en effet une force subversive et critique. Elle affirme que la justice triomphera, que les humiliés ne seront pas oubliés et qu'ils n'auront pas souffert en vain.

humaine ni à servir le bien commun. Pour éviter la fragmentation sociale, le consentement à certaines pertes de part et d'autre est incontournable. Ces « pertes », dans la mesure où elles n'obligent pas à renier des valeurs essentielles ou à renoncer à des droits fondamentaux, seront largement compensées par l'enrichissement mutuel qui résulte de la rencontre authentique de l'autre. Dans la perspective du testament de Jésus, il y a un passage à faire de l'enfermement en soi-même et de la crainte de l'autre au risque de l'accueil et du don réciproques pour qu'une société s'humanise véritablement.

### QUELLE ESPÉRANCE?

Que ce soit par la voie des transformations structurelles ou par celle de la fraternité, à quel point est-il réaliste d'aspirer à un monde nouveau? L'eucharistie peut-elle être crédible comme signe annonciateur d'un surcroît d'humanité?

L'évolution humaine sera sans doute toujours ambivalente. D'une part, nous avons des moyens de plus en plus considérables d'agir sur l'environnement, les communications, la culture, ou même notre propre évolution en tant qu'espèce. Les technologies de l'information, par exemple, ont contribué au succès d'initiatives telles que les forums sociaux ou le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Ceci laisse espérer des mobilisations et des concertations de plus en plus efficaces. Partout, des groupes s'organisent pour venir en aide aux personnes en détresse, pour résister aux pressions des valeurs dominantes et pour bâtir une société alternative. D'autre part, malgré l'importance de telles avancées, des menaces nouvelles laissent en même temps

présager toutes sortes de catastrophes. Et il faut bien reconnaître que la violence et l'injustice ne reculent pas aussi rapidement que progressent nos connaissances et nos moyens. Les victoires que nous pouvons célébrer ici et là demeurent fragmentaires, trop fragiles pour laisser vraiment poindre l'avènement d'un monde globalement juste et solidaire. Est-ce dans une telle pauvreté des résultats que nous devons toujours poursuivre l'avènement d'un monde différent?

L'espérance se vit dans une tension permanente entre le « déjà-là » et le « pas encore », se laissant conduire dès maintenant par la promesse dont elle se nourrit. À travers les rapports de force trop souvent tragiques entre justice et injustice, paix et violence, respect et mépris, l'espérance garde en éveil et pose la question : de quel côté se situer? Ne rien faire est déjà devenir complice. Se porter vers l'autre fait déjà naître un monde nouveau.

### LA VOIE DES HUMBLÉS

L'espérance chrétienne est née à l'encontre des évidences de la mort de Jésus et de l'échec de sa prédication. Malgré les démentis de la dure réalité, ses proches sont passés d'une déroute complète à l'expérience d'une forme nouvelle de liberté et de fraternité. Ils ont vécu une expérience de transformation sur laquelle s'est appuyée leur espérance jusque dans la persécution et le martyre. Ce petit groupe de gens obscurs est devenu capable de répandre avec assurance un message de libération et de réconciliation.

## Mise en spectacle

JEAN-PHILIPPE PERREAULT

« Le salut social par l'eucharistie », telle était l'intention de la jeune Française Émilie Tamisier en donnant naissance aux congrès eucharistiques. À 125 ans de distance, le contexte socioreligieux s'est à ce point transformé qu'on ne sait plus trop comment interpréter la filiation avec la motivation originale. Quel salut social est recherché aujourd'hui? Celui de la société par l'Église ou celui de l'Église par la reconnaissance sociale?

Sans être nouvelle, la formule du Congrès eucharistique international (CEI) est à compter au nombre des manifestations religieuses et séculières contemporaines qui cherchent à répondre à la fois à la mondialisation des consciences et à l'individualisation du croire. Ces mégarassemblements sont l'occasion d'appartenir – pour un temps – à une communauté idéalisée, hors du temps et hors frontières. Par la force du nombre et sous la gouverne charismatique du meneur de foules, s'opère un passage de

l'hétérogénéité des individus rassemblés à l'unité d'une foule ayant sa propre identité. Cette « transsubstantiation » du paradoxal au convergent, du bigarré à l'unifié est la fonction même de l'effet de foule – nous apprend la psychologie collective. Cette « mise en spectacle » de la foi produit ivresse et réconfort : on imagine aisément à quel point il est rassurant et stimulant d'être partie prenante d'une masse dont on croit qu'elle nous ressemble, qu'elle pense comme nous et avec qui on prétend vivre les mêmes émotions au même moment. C'est ainsi que se construit une identité collective temporaire qui ne saurait exister à l'extérieur de l'expérience grégaire. Il s'agit d'un « corps à corps qui fait corps », pourrait-on dire. Sur ce point, le CEI n'est pas tellement différent d'un spectacle rock, d'une fête nationale ou d'un défilé de la fierté gaie.

Plus encore, ces événements sont l'occasion pour les chrétiens de se voir et d'être vus, d'envahir la cité sous l'œil intrigué des caméras de télévision alors qu'ils se font d'ordinaire discrets. Dédouanée pour quelques jours, l'affirmation croyante peut facilement devenir exubérante. Il s'agit-là d'une forme de transgression qui permet de renverser momentanément l'isolement vécu par les croyants

L'auteur est chargé de cours et étudiant-chercheur au doctorat en sciences des religions à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval

Aujourd'hui encore, ce paradoxe se poursuit. Ce n'est pas dans le déploiement du prestige ou du pouvoir que se reconnaît l'humanité nouvelle inaugurée par le Christ, mais dans le mystérieux rayonnement des humbles, toutes ces personnes qui besognent et servent dans l'ombre avec joie et bonté. À travers leurs gestes de service et de fraternité, des courbés se redressent, des paralysés se remettent en

Dans la perspective du testament de Jésus, il y a un passage à faire de l'enfermement en soi-même et de la crainte de l'autre au risque de l'accueil et du don réciproques pour qu'une société s'humanise véritablement.

marque, des solitaires trouvent frères et sœurs, des faibles aident des forts. Lorsqu'ils sont rassemblés en fraternité ou dans un groupe communautaire, leur résistance et leur créativité les amènent à incarner une autre manière de vivre ensemble. Ils apprennent l'acceptation de l'autre et le soutien mutuel, s'entraînent à la non-vengeance, résistent à l'esprit de

consommation et de compétition, inventent des manières inédites de faire entendre leur voix. De telles expériences préfigurent et annoncent comme en parabole cette société humaine et solidaire que nous n'avons jamais fini de devenir. En ce sens, « les pauvres sont l'avenir du monde »<sup>2</sup>.

Ces gens ne sont pas plus parfaits que d'autres, mais quelque chose dans leur manière d'être nous rappelle à la meilleure part de notre humanité. Leur expérience de dignité humaine au cœur même de ce qui la contredit

en franchissant, sans les faire disparaître, les normes qui dictent les formes que doit prendre le témoignage de foi dans nos cultures sécularisées.

Du reste, l'effervescence et l'émotion vécues lors de ces manifestations tranchent si radicalement avec le quotidien des gens qui y participent et de l'Église qui l'organise, qu'on est en droit de se demander, à la suite de Durkheim, « si la violence de ce contraste [n'est] pas nécessaire pour faire jaillir la sensation du sacré sous sa forme première » et donner au participant « un sentiment plus vif de la double existence qu'il mène et de la double nature à laquelle il participe » (*Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Quadrige/PUF, 1998, p. 313).

Toutefois, cette expérience de foule ne pourrait prendre sa pleine ampleur sans la présence des médias. En couvrant le rassemblement, télévisions, radios et journaux en font un événement. Au-delà des faits rapportés, le jeu du cadrage médiatique construit les réalités. L'attention de la caméra apporte le « salut social », l'homologation de ce qui est vécu – indépendamment des analyses proposées et des commentaires formulés. Les représentations de l'Église (symboles, acteurs, discours sur la société, positions théolo-

indique un chemin d'espérance dans des conditions souvent impossibles. Comment font-ils?

Quel que soit le bilan du travail pour la justice et la paix, et tout en s'y consacrant souvent eux-mêmes, ils ne reportent pas sans cesse à demain la réalisation de leurs espoirs. Ils demeurent plutôt attentifs à l'aujourd'hui de la vie : à l'ami qui partage son pain, à la convivialité vécue autour d'un projet commun, aux victoires arrachées de chaude lutte et célébrées de tout cœur. Avant même que les lois et les institutions soient pleinement conformes aux idéaux d'une société solidaire, ils vivent la joie d'un monde nouveau, différent. S'ils sont croyants, ils peuvent entendre cette parole de Jésus à Zachée : « Aujourd'hui même le salut est venu dans ta maison » (Luc 19, 9). Dès aujourd'hui, en effet, nous pouvons vivre la nouvelle alliance avec Dieu et entre nous dans la réciprocité de l'accueil et du don. Dès maintenant, nous pouvons nous laisser guider avec confiance par cette Présence qui soutient de l'intérieur nos efforts de paix et de fraternité. Le Christ n'a pas fait autrement. Dans cette même perspective, la table eucharistique peut offrir un lieu de rassemblement, de ressourcement et d'engagement dans l'espérance en mémoire de lui. ●

2. Paradoxe fréquemment utilisé par Frédy Kunz, initiateur de la Fraternité du Serviteur souffrant parmi les pauvres du Brésil. Ce réseau est aussi implanté en Amérique centrale, en Europe et au Québec. L'auteur de ces lignes en est membre.

giques, etc.), mises en scène sous le regard des médias à l'occasion de ces grandes célébrations, sont instituées comme des réalités sociales légitimes. Et les participants eux-mêmes sont dépendants de ce jeu médiatique, puisque la majorité vit le rassemblement les yeux rivés aux écrans géants en raison de l'étendue des lieux.

Au sein de ces rituels festifs se développe donc une forme particulière de religiosité produite par l'expérience du contraste, de l'extraordinaire, de la transgression.

Toutefois, rien ne garantit que ce rapport « au sacré » permette de vivre *in extenso* la singularité chrétienne. En quoi la généralité créée par l'effet de foule et les médias rejoint-elle l'universalité du christianisme? Comment est-il possible, dans ces conditions, de se mettre à table et de célébrer? L'expérience chrétienne se vit-elle sur le terrain de l'extraordinaire ou dans le défi de l'ordinaire des jours? La communauté-fusion éphémère est-elle un véritable lieu de rencontre? Et quelle Église se trouve ainsi « socialement instituée »? Les défis qu'elle rencontre ne se trouvent-ils pas esquivés? Bref, de quel salut s'agit-il?

# Elle prit le pain...

L'exclusion des femmes des ministères ordonnés n'est pas seulement une injustice; elle concerne l'image même de Dieu et celle de l'Église.

## ALICE GOMBAULT

Il est assez paradoxal de réfléchir sur un cas de figure réputé impossible: une présidence féminine de l'eucharistie. C'est la fonction la plus sacrée dans l'Église catholique, la pointe ultime du ministère du prêtre, celle qui est la plus interdite aux femmes en vertu de rôles assignés aux sexes. Mais aborder la question par son sommet permet d'en dégager au mieux les enjeux. Qu'y aurait-il à perdre à une présence des femmes à l'autel? Qu'y aurait-il à gagner? Quels sont les risques?

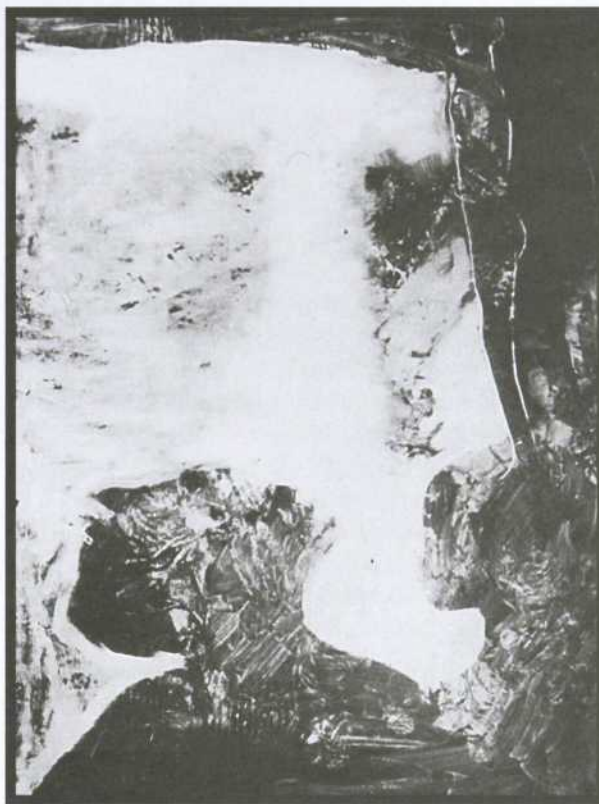
## UNE INJUSTICE

L'argumentation qui éloigne les femmes de l'ordination, et donc de la présidence de l'eucharistie, a perdu peu à peu sa pertinence devant l'évolution de la condition féminine. La non-ordination des femmes constitue aujourd'hui un «apartheid anthropologique». C'est là que culmine la distorsion entre la pratique de l'Église et les droits humains. Les enjeux d'une présidence de l'eucharistie ne sont pas seulement ecclésiaux mais aussi sociaux. Par sa pratique et la légitimation de celle-ci, l'Église participe au sexisme ambiant.

Mais l'exclusion des femmes des ministères ordonnés est plus qu'une injustice. Elle concerne le visage même de Dieu et celui de l'Église. Cette dernière estime que seuls des hommes peuvent représenter le Christ, et seuls des hommes ordonnés (les hommes laïcs sont également exclus de la présidence de l'eucharistie). Le schéma hiérarchique de l'Église est ici redoublé: à la prééminence des hommes sur les femmes s'ajoute celle des clercs sur les laïcs. La doctrine officielle de l'Église catholique continue de faire du prêtre un homme du sacré, un être à part placé au-dessus des autres. L'image de Dieu ainsi révélée est celle d'un Dieu dominateur, trônant au sommet d'une pyramide, alors que – selon les évangiles – son initiative consiste au contraire à abandonner son statut surplombant pour se faire l'un d'entre nous en Jésus-Christ.

## UNE IMAGE DE DIEU ET DE L'ÉGLISE

Le Dieu que nous a révélé Jésus est plutôt un Dieu père, un Dieu familier qui ne se tient plus dans les hauteurs, mais au cœur de chaque personne. Ce n'est ni au Temple de Jérusalem, ni sur le mont Garizim que nous pouvons le rencontrer, mais «en esprit et en vérité» (Jean 4). Depuis que



L'auteure, théologienne, est membre de Femmes et Hommes en Église (France) et a coordonné la revue *Parvis* de 1999 à 2006

celui-ci a choisi de venir habiter notre humanité, ce n'est plus dans la séparation d'avec le commun des mortels que Dieu se révèle, mais dans la proximité. La logique de l'Incarnation entraîne nécessairement la vulnérabilité.

Cela transforme le sens du sacré entouré de mystère et de distance. Le Dieu de Jésus-Christ ne se donne plus à voir dans des paroles mystérieuses ou des rituels grandioses, mais sur le visage de nos frères et sœurs. Dans la proximité, toute hiérarchie est abolie: «Je ne vous appelle plus serviteurs, mais amis» (Jean 15, 15); «N'appellez personne maître, vous n'avez qu'un seul maître» (Matthieu 23, 8).

La structure hiérarchique et masculine de l'Église n'est donc pas évangélique. C'est le partenariat entre hommes et femmes qui manifesterait au mieux celui, étonnant, que Dieu est venu nouer avec nous. Voilà une des raisons majeures en faveur de l'accès des femmes, avec leurs frères, à la présidence de l'eucharistie: témoigner au cœur même de la liturgie de ces relations nouvelles et en rendre grâce. Sans partenariat et parité dans la présidence de l'eucharistie, l'Église se disqualifie quand elle prêche l'égalité des êtres humains. Plus encore: elle ne témoigne pas d'une communauté de disciples égaux, comme à l'origine. C'est pour ces raisons qu'il serait souhaitable que des femmes président l'eucharistie.

## QUELS GAINS?

Aujourd'hui, plusieurs femmes se trouvent déjà en situation de responsabilité pastorale. Elles remplissent des ministères non ordonnés qui les placent justement en relation de proximité avec des familles, des enfants et différentes personnes. Elles exercent parfois un leadership implicite au

Marie Surprenant, *Envol en plongée*, 1994, huile sur papier, 66 x 51 cm

sein de leur communauté. Le Dieu qu'elles représentent alors est souvent un Dieu vulnérable et désarmé de sa toute-puissance, comme nous l'a révélé Jésus. Plus proches du Lavement des pieds que des rites sacrificiels, les femmes peuvent certainement contribuer à faire évoluer les ministères ordonnés vers une mise en valeur du service plutôt que du pouvoir sacré.

N'est-ce pas parce que Jean l'évangéliste était déjà inquiet des dérives sacrificielles et sacrées que prenait l'eucharistie qu'il a remplacé le récit de l'institution par celui du Lavement des pieds? Le déchirement du rideau du Temple, qui séparait le sacré du profane, est le symbole de la fin de ces catégories. Qui, mieux qu'une femme, si souvent taxée d'impureté, pourrait en être le signe? Ayant été éloignées des sacrifices de l'ancienne Alliance, les femmes pourraient valoriser la nouvelle Alliance, inaugurée en Jésus-Christ qui a partagé jusqu'au bout notre humanité. Cette nouvelle Alliance implique le partage avec nos frères et sœurs, avec les plus petits et les plus démunis. C'est le sens de l'eucharistie, qui est «vie avec», convivialité, partage de la nourriture de base. Les relations horizontales étant ainsi favorisées au sein de la communauté, le pouvoir pourrait devenir plus collégial et moins centralisateur.

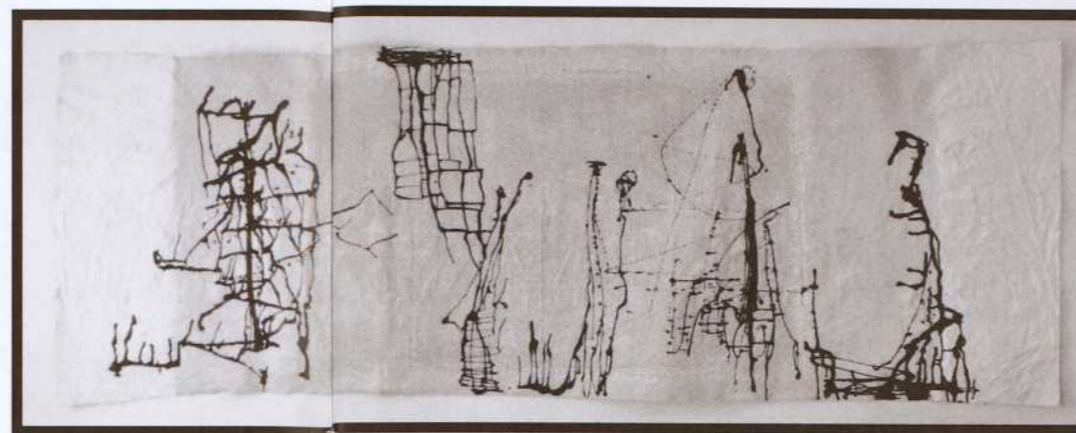
Sans partenariat et parité dans la présidence de l'eucharistie, l'Église se disqualifie quand elle prêche l'égalité des êtres humains.

### QUELS RISQUES?

Les valeurs apportées par les femmes tiennent moins à une «nature» spécifique qu'à leur condition historique; elles appartiennent donc aux deux sexes. Mais l'Église s'en prive, car cela fait peur. Si elle acceptait de s'en nourrir, le visage du ministère ordonné en sortirait probablement décléricalisé et désacralisé: il deviendrait sans doute plus modeste. Surtout, l'organisation hiérarchique de l'Église – qui s'appuie sur la première des hiérarchies, celle des sexes – en serait ébranlée. L'institution et ses ministres devraient alors se redéfinir et revoir la théologie qui sous-tend son organisation. Ces craintes font se raidir l'Église officielle qui n'a de cesse, depuis les dernières décennies, de verrouiller la question<sup>1</sup>.

Bien sûr, il ne faut pas se leurrer: les femmes ne sont pas à l'abri de toute volonté de puissance. Si leur présence ne servait qu'à conforter un modèle clérical et hiérarchique, nous ne serions pas plus avancés. L'ordination des femmes trouverait tout son sens dans une Église profondément modifiée – mais, en même temps, elle peut contribuer à cette modification, ne

1. *Inter insigniores* en 1977, *Ordinatio sacerdotalis* en 1994 et note de précision par la Congrégation pour la doctrine de la foi en 1995.



serait-ce que par les changements symboliques qu'elle opérerait dans les mentalités.

### DES VOIES NOUVELLES

Déjà, des groupes et des communautés ne vivent que grâce à des femmes (ou des hommes mariés) qui savent les réunir, prier avec elles, les ouvrir aux autres. Leur rôle devrait comporter la présidence de l'eucharistie qui donne sa plénitude à la tâche dont elles sont chargées. C'est à ces communautés de demander à leur évêque d'ordonner, à leur service, telle personne qui a déjà fait ses preuves. Il pourrait en résulter des ministères temporaires, sans conditions d'état de vie ou de sexe. Rappelons-le: ce n'est pas la ressemblance physique qui permet de représenter le Christ, mais bien l'ordination à cet effet. Il ne s'agirait donc pas d'une sacralisation de la personne, mais de la reconnaissance officielle du service ou de la fonction au sein d'une communauté donnée. C'est ainsi que l'on peut conserver un rôle au sacrement de l'ordre et en même temps renouveler en profondeur les ministères.

autres traditions religieuses, notamment la tradition juive avec laquelle nous avons une forte parenté – ne partageons-nous pas une même histoire sainte, une même quête de salut et moult symboles rassembleurs (le feu, l'eau, le sel, le pain sans levain, etc.)? Elle se retrouve aussi dans le corpus des religions anciennes qui ont fait se déployer des représentations féminines du divin de même que des mythes et des symboles qui reconnaissent la part indispensable du sacré féminin dans le devenir de la création. Cette troisième source vient en quelque sorte éveiller notre imaginaire, provoquer notre créativité et favoriser un certain dégageant du carcan dogmatique patriarcal chrétien.

Comment faisons-nous mémoire de Jésus? Lors d'une célébration, nous disons simplement ses paroles ensemble: «Prenez et mangez-en toutes – ceci est mon corps.» Ce pain nous permet aussi de faire mémoire, selon la thématique de la célébration, du corps exploité et violenté de nos sœurs ou encore, du corps aimant et fécond des femmes qui donnent la vie, etc. Puis nous disons: «Prenez et buvez-en toutes – ceci est mon sang.» Ce sang, c'est aussi le sang des femmes, sang porteur de vie et promesse d'une nouvelle Alliance entre les femmes et les hommes. Les paroles

Des femmes catholiques exaspérées par les arguties qu'on oppose à leur vocation ont décidé d'avancer malgré tout, en se faisant ordonner (ordination non reconnue par Rome). Transgresser, ce n'est pas forcément braver la loi, c'est créer un chemin là où il n'en existe pas encore. Certes, un tel chemin n'est pas sans risque, mais déjà il fait bouger l'imaginaire collectif. Des femmes célèbrent l'eucharistie et le feu du

ciel n'est pas tombé sur elles – seules les foudres du Vatican qui n'impressionnent plus guère!

Des groupes mettent en place, de manière sereine, des façons alternatives de célébrer l'eucharistie et de dire la foi chrétienne. En France, un chant de Claude Duchesneau est souvent utilisé dans ces célébrations: «L'homme qui prit le pain n'est plus devant nos yeux pour saisir en ses mains le don de Dieu – C'est à nous de prendre sa place aujourd'hui pour que rien de lui ne s'efface.» La présidence en est le plus souvent collective, la parité est respectée, ou bien cette place au sein de l'assemblée liturgique est laissée symboliquement vide.

Les voies sont diverses: certaines préfèrent l'occupation des lieux sans bruit, d'autres prônent les étapes (diaconat ou ordination d'hommes mariés), d'autres misent sur des communautés chrétiennes adultes et responsables, d'autres encore risquent la rupture pour tracer un chemin inédit. Elles ont en commun de témoigner de la permanence et de la force des vocations. L'Esprit souffle de façon inattendue. Vite, préparons des outres neuves! ●

prononcées par l'*ekklesia* reprennent les paroles de Jésus et s'inscrivent clairement dans son intention: faire mémoire. La formule énoncée n'est pas complètement celle de la prière eucharistique officielle. Ce qui permet à certains de dire qu'il ne s'agit pas de «vraies» eucharisties! Soyons claires: l'orthodoxie ce n'est pas notre affaire et nous voulons encore moins en créer une nouvelle. Notre seul désir, c'est de faire communauté en mémoire de lui.

L'autre Parole ne fait pas cavalière seule. Les eucharisties domestiques, si elles demeurent relativement discrètes, sont aujourd'hui plus nombreuses que jamais, de moins en moins marginales et pratiquées par des communautés de femmes et d'hommes qui ne se revendiquent pas nécessairement de dissidence. En ces temps d'intransigeance romaine marqués par le sexisme et le cléricalisme, elles sont devenues l'autre manière – débrouillarde et créatrice – de dire notre foi, notre espérance et notre amour.

1. Le concept d'*ekklesia* des femmes, forgé par la théologienne Elisabeth Schüssler Fiorenza, réfère à une communauté de foi où les femmes confrontent les structures patriarcales de l'Église en développant, à la suite de Jésus, des discours et des pratiques de libération.

Marie Surprenant, *Le chantier*, 2004, médium mixte sur toile, 85 x 241 cm

## L'autre manière de célébrer

MARIE-ANDRÉE ROY

Depuis plus de trente ans, la collective de femmes chrétiennes et féministes L'autre Parole a développé une pratique liturgique qui lui a permis d'élaborer et de célébrer de multiples rituels – dont celui du partage du pain et du vin pour faire mémoire de Jésus de Nazareth, Christ ressuscité. La collective, qui s'identifie pleinement à la tradition chrétienne, a fait des choix très tôt dans son histoire: les membres, en tant que personnes autonomes et responsables, n'ont jamais voulu s'inscrire en dépendance vis-à-vis du clergé masculin pour célébrer leur foi et encore moins jeûner, se priver du pain et du vin de vie parce que leur *ekklesia* était composée exclusivement de femmes<sup>1</sup>. Elles ont choisi de gérer solidairement et collectivement leur vie spirituelle en créant et en animant elles-mêmes des rituels chrétiens et féministes arrimés à leurs expériences de vie.

Ces rituels puisent à trois sources. La première concerne les expériences, aussi bien individuelles que collectives,

d'aliénation/libération des femmes aujourd'hui: ces expériences ont, entre autres, trait au difficile accès à l'égalité des sexes (tant dans la vie privée que dans la vie publique), à la reconnaissance de la liberté de choix en matière de santé reproductive et sexuelle, à la violence patriarcale qui continue toujours de sévir, etc. La relecture de ces expériences et leur transposition dans des symboles et des rituels permettent de construire une nouvelle mémoire qui invite les femmes à se faire les bâtisseuses de leur devenir. La deuxième source est la tradition chrétienne elle-même, riche d'une liturgie deux fois millénaire qui a su redire de manière admirable, au fil des jours, des semaines et des saisons toute la trame du mystère chrétien, de la Nativité à la mort/résurrection du Christ et accueillir l'expérience humaine dans toute sa radicalité, de la naissance à la mort. Le corpus liturgique chrétien est à la fois passé au crible de la critique féministe et relu à la lumière de nos expériences de femmes en quête de libération. Il structure une part importante de nos célébrations, permet que nous développions un profond enracinement dans la tradition et que nous inscrivions nos propres paris de foi comme faisant partie intégrante de cette tradition. La troisième source se trouve dans le corpus des

L'auteure, professeure au Département des sciences religieuses et à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM, est cofondatrice de L'autre Parole

## Une identité ouverte

Comment réfléchir au rapport entre l'eucharistie et l'identité dans le double contexte du Congrès eucharistique international de Québec et de la Commission Bouchard-Taylor?

RAYMOND LEMIEUX ET JACQUES RACINE

À première vue, l'organisation du Congrès eucharistique de Québec semble marquer l'insistance sur la visibilité institutionnelle de l'Église catholique dans l'espace public. Elle réaffirme de façon plus ou moins voilée l'importance du pouvoir clérical, mettant l'accent sur la présence attendue de nombreux cardinaux bien plus que sur celle de croyants provenant d'Églises, de pays et de cultures diversifiés. Si on se rappelle les congrès de Montréal, en 1910, et de Québec, en 1938, on sait qu'ils ont été des moments forts d'affirmation identitaire du Canada français. L'événement de 2008 sera-t-il lui aussi une manifestation de ce type? Ne risque-t-il pas alors de devenir le symptôme d'une nostalgie identitaire qui conduirait l'Église à un repli sur elle-même face aux enjeux actuels du Québec? Cette question prend encore plus de vraisemblance quand on considère l'attitude récente des responsables du diocèse de Québec dans le débat sur l'implantation du Programme d'éthique et de culture religieuse – de même que leur alliance avec des groupes tels l'Association des parents catholiques. Célébrée dans ce cadre, l'eucharistie ne risque-t-elle pas de devenir exclusivement un lieu de rappel d'un passé idéalisé, certes celui de Jésus de Nazareth, mais surtout celui d'une Église incapable de se départir de ses anciens vêtements d'apparat?

La Commission Bouchard-Taylor, quant à elle, a donné lieu à un débat de société lui aussi axé sur un rapport problématique à la mémoire. D'une part, le souci de l'inclusion incite certains à réduire la place de cette dernière pour construire le « nous » identitaire autour d'une conception exclusivement civique de l'identité, fondée sur un certain nombre de principes plutôt abstraits. D'autre part, l'attention à une vision plus « culturelle » de l'identité met aussi l'accent sur le rappel des racines historiques particulières ou le maintien de « valeurs fondamentales » supposées définir les Québécois – en laissant parfois entendre que les nouveaux arrivants feraient moins partie du « nous ».

L'objet de notre propos est de suggérer qu'une réflexion sur le mémorial eucharistique, à partir des textes mêmes de l'Écriture, appelle à un certain réalignement des deux projets. Ne devraient-ils pas participer, l'un et l'autre, à la construction d'un devenir humain à portée universelle?

### L'ENJEU DU MÉMORIAL EUCHARISTIQUE

Le mémorial eucharistique met la mémoire au service d'une dynamique orientée vers un agir dans le présent: «Faites ceci en mémoire de moi.» L'analyse de cette invitation à l'acte – «faites» – permet de voir qu'elle ouvre un espace à la liberté et à la créativité. Le Christ ne dit pas «faites comme moi», mais «faites ceci en mémoire de moi». Nous ne sommes pas dans l'ordre du mimétisme, mais dans celui de la fidélité créatrice. En même temps que ce faire appelle à suivre le Christ dans des pratiques inspirées de la sienne, l'analyse du récit de la dernière Cène indique bien qu'il ouvre un espace qui reste à définir, un avenir à construire.

Le moment de la célébration eucharistique que l'on appelle communément la «consécration» comporte quatre verbes actifs qui renvoient aux gestes de Jésus: «il prit le pain, le bénit, le rompit et le donna». Ce qui est alors pris et béni n'est pas n'importe quoi. C'est très précisément du pain et du vin, c'est-à-dire des denrées. Ce qui est assumé, à travers le pain et le vin, est le produit même du travail humain – autrement dit la culture comme ensemble complexe d'objets, de valeurs, de relations, d'images, de modèles comportementaux, bref des biens destinés à assurer la survie des humains dans leur vivre-ensemble. Le pain et le vin, ainsi que tout produit du travail des humains, méritent d'être bénis dans la mesure où ils contribuent à la con-

struction de la solidarité. Ils nous rappellent que le travail est bâtisseur du monde avant d'être ressource investie et valeur marchande. Ils engagent chaque être humain dans son histoire propre, sa relation aux autres et l'édification toujours inachevée du Royaume inauguré par le Christ.

Le pain, dans le mémorial eucharistique, n'est pas fait pour être accumulé mais pour être rompu en vue du partage. L'eucharistie est invitation à la solidarité, au rassemblement de la communauté humaine, à partir de la diversité même des personnes. Les paroles prononcées ne sauraient être plus explicites: «ceci est mon corps donné pour vous» (Luc 22, 19); «prenez» [la coupe] et partagez entre vous (Luc 22, 17). En ce sens, l'eucharistie est antinomique par rapport à l'économie capitaliste. Elle pose le produit du travail humain non comme un signe de pouvoir ou l'indicateur d'un ordre social, mais annonce et appelle plutôt la rupture même de cet ordre économique-social, sa mise en question radicale, à travers le partage du pain et du vin. Signes du don total que Jésus a fait de sa vie, ce repas nous introduit dans une dynamique qui s'oppose à une logique d'accumulation, d'accaparement et d'exclusion.

Le «sang versé» ouvre le chemin à une dimension mystique de démesure et de gratuité qui déborde l'aménagement rationnel du vivre-ensemble par l'économique, le juridique ou le politique. Il invite à des gestes aussi improbables que la joie de servir, le pardon des ennemis et la compassion universelle. Dans un mémoire personnel à la Commission Bouchard-Taylor, l'archevêque de Rimouski, Monseigneur Bertrand Blanchet, rappelait que ni les lois, ni les directives ne pouvaient régler les problèmes d'identité et d'accueil de la diversité s'il n'y avait la confiance réciproque, «l'amour qu'aucun État ne peut commander». Pour sa part, la Conférence religieuse canadienne (CRC), lors de son Assemblée générale de 2004, appelait déjà à une véritable spiritualité de la réconciliation pour vaincre les peurs, les incompréhensions, les haines, les hostilités, les exclusions dont ses membres sont témoins, dans leurs contacts avec des pauvres, des immigrants, des amérindiens, des homosexuels. En 2006 et 2007, à la suite de leur *Message à nos évêques*, la CRC a fait face à une incompréhension qui, dans certains cas, tournait au mépris. Dans l'impossibilité vécue d'écoute et d'accueil de la dif-

L'eucharistie est invitation à la solidarité, au rassemblement de la communauté humaine, à partir de la diversité même des personnes.

férence par des frères évêques auxquels ils s'adressaient, bref face à un débat avorté<sup>1</sup>, c'est encore à cette spiritualité de la réconciliation que chacun est convoqué.

En outre, le «sang versé» révèle un Dieu victime de tous ceux qui désirent l'utiliser à leurs fins, l'associer à leurs œuvres, le limiter à leur cercle, à leur nation et à leur Église.

Le «sang versé» est source de vie pour celui qui a faim, qui a soif, qui est nu, pour l'étranger et le prisonnier, disent les Béatitudes. Il abreuve tous ceux et celles qui, dans leur vulnérabilité et leur désir, accueillent ce don et répondent à la convocation à «faire ceci». C'est cet appel que chaque génération et chaque culture interprètent, pour participer à l'ébauche sans cesse renouvelée d'un Royaume de liberté, de justice, de vérité, de solidarité et de paix, selon les mots-clés de l'encyclique *Pacem in terris*.

### L'AVENIR À CONSTRUIRE

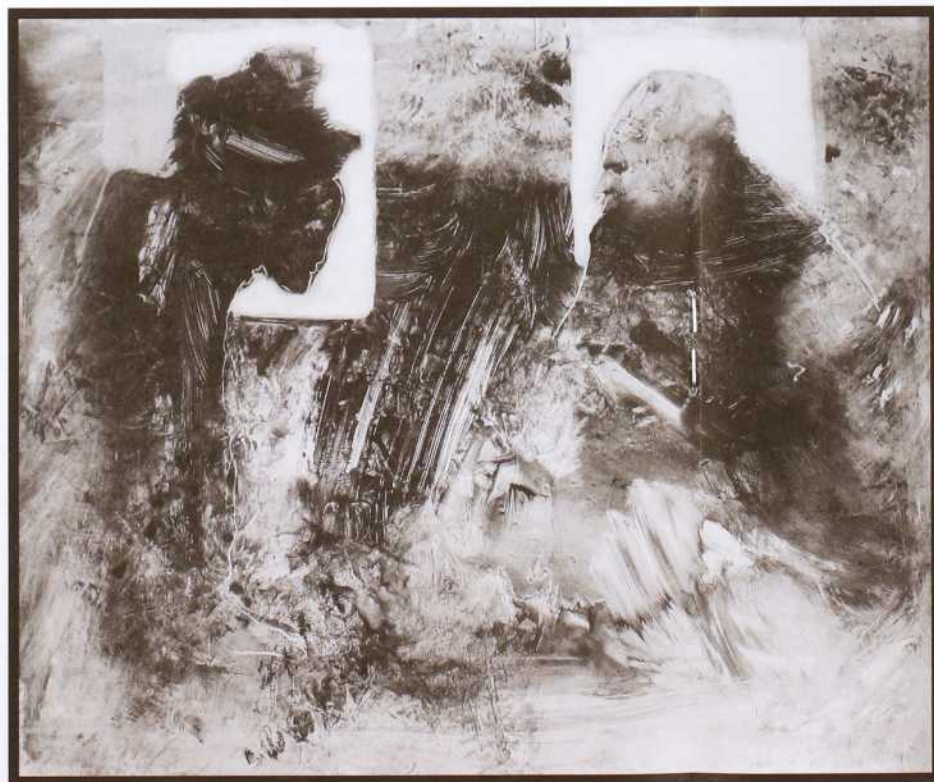
L'avenir à construire auquel convoque le mémorial eucharistique célébré localement, dans une culture donnée, est celui de la communauté humaine à faire, d'une société sans cesse en voie d'humanisation, à partir de sujets eux-mêmes en devenir. Cette convocation à l'acte ouvre à un projet jamais terminé, pour lequel l'accueil de la différence et des multiples fragilités humaines est la condition d'une authentique vivre-ensemble.

Ce défi du devenir humain est d'une portée universelle. C'est le projet de toute société qui se veut civilisée. Il prend une couleur particulière dans chaque culture où il s'incarne, mais sa visée échappe à toute frontière. Dans une telle perspective, l'identité se situe d'abord du côté du projet et de la reconnaissance de l'autre dans sa singularité.

D'une façon peut-être inattendue, dans le cadre des réflexions de la Commission Bouchard-Taylor, le mémorial eucharistique fournirait-il une clef d'interprétation permettant aux chrétiens d'ouvrir l'affirmation identitaire à l'universel? Et ce, sans rien renier des différents apports du passé, mais en mettant l'accent sur le projet de construire ensemble la demeure humaine dans un Québec ouvert à toutes et à tous?

Une telle compréhension du mémorial, espérons-le, guidera celles et ceux qui sont responsables de l'organisation du Congrès eucharistique de Québec, de telle sorte que celui-ci puisse être perçu comme un appel à tous les gens de bonne volonté et de toutes les cultures, pour œuvrer ensemble à l'humanisation du monde, dans le respect des différences, de la diversité des cultures et des croyances. ●

1. Alain Ambeault, *Autopsie d'un débat avorté*, Novalis, 2007.



Marie Surprenant, *L'effroi*, 1996, huile sur papier, 66 x 102 cm

## Controverses œcuméniques

ÉLISABETH PARMENTIER

L'auteure est professeure de théologie pratique à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg

Entre l'Église catholique et les Églises de la Réforme se dessinent à la fois un « ample consensus » au sujet de l'eucharistie, des différences légitimes et des divergences encore séparatrices. La difficulté est que bien souvent, ces aspects se retrouvent imbriqués les uns dans les autres et que les Églises n'accordent pas le même poids à tel ou tel élément. À des avancées certaines (comme la signature de la *Déclaration commune concernant la justification* entre l'Église catholique et les Églises luthériennes en 1999) succèdent des pas en arrière (comme l'encyclique *Ecclesia de eucharistia*).

Dans les années 1980, des documents importants ont permis de clarifier les controverses anciennes<sup>1</sup>. Deux malentendus ont été levés : l'Église catholique a reconnu que la Cène protestante ne se limite nullement à un repas convivial ou commémoratif, mais qu'elle est bien un signe et un don de la présence de Dieu. Les Églises de la Réforme ont vu dans les précisions du concile de Trente et de Vatican II que le sacrifice du Christ n'est ni réitéré, ni remplacé, ni complété dans la messe, mais qu'il est pleinement suffisant et accompli une fois pour toutes.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la controverse sur la manière dont le Christ est présent dans l'eucharistie ne sépara pas seulement les réformateurs et l'Église catholique, mais aussi différents courants de la Réforme. Entre ces Églises de la Réforme, un consensus fondamental a permis, en 1973, la réconciliation des positions – sans pour autant en exiger l'unanimité. Au lieu de se concentrer sur la présence du Christ en lien avec les espèces, on valorisa la présence personnelle et « véritable »<sup>2</sup>.

De même, l'ancien conflit avec l'Église catholique – les espèces sont-elles transformées dans leur essence même (transsubstantiation) ou leur réalité naturelle demeure-t-elle mais se trouve au service de la parole de promesse sacramentelle (consubstantiation) – perdrait de son mordant si on se concentrait sur les deux soucis majeurs : contre une chosification et limitation de la présence du Christ dans la matérialité, et contre une conception seulement psycho-intellectuelle de cette venue.

Ces extrêmes s'expriment d'ailleurs dans une piété liée aux espèces (adoration du tabernacle) ou, inversement, dans une banalisation irrespectueuse des espèces. Et les Églises de la Réforme sont soucieuses de préciser que si, dans ce cadre, l'on prie pour les défunts, ce n'est pas pour leur salut, mais parce que l'Église terrestre y redit son lien vivant avec l'Église céleste.

Ces difficultés sont liées à « l'actualisation » de ce sacrifice déjà accompli en plénitude. Que fait le ministre ? Que fait l'Église ? Qu'offrent les croyants ? Le langage liturgique catholique affirme que l'Église « offre » le Christ au Seigneur (et s'offre ainsi avec lui), alors que le langage des Églises de la Réforme « reçoit » le Christ en don et y répond par la

pentance et la louange. Si l'action eucharistique catholique est tournée vers Dieu, elle va, dans les Églises de la Réforme, de Dieu vers les fidèles. Les deux accents ne s'excluent pas : l'Église est seconde, servante de l'action, elle ne fait que répondre au don de Dieu, dans l'Esprit, par le sacrifice de la louange et de la foi des croyants.

Au sein de ce double accent s'exprime une différence fondamentale dont il convient d'examiner si elle a vraiment un caractère séparateur : comment définir le « pouvoir sacré » du ministre catholique et ce que serait vraiment le *defectus ordinis* du pasteur protestant. Est-ce seulement un manque de plénitude de la communion entre les Églises, qui n'entrave pourtant pas la pleine présence du Christ ? Alors la Cène protestante serait illicite mais pas invalide. Ou ceci empêche-t-il le don plénier du Christ ? Dans ce cas, la Cène ne serait considérée que comme un simulacre !

Deux autres divergences majeures demeurent séparatrices pour l'heure. Les Églises issues de la Réforme ne sont pas considérées comme « Églises », ni par l'Église catholique (puisqu'elles ne sont plus en communion avec l'évêque de Rome), ni par les Églises orthodoxes (qui ne les considèrent pas dans la succession épiscopale historique). À cause de cela, ni l'ordination de leurs pasteurs, ni la Cène n'est reconnue. Pour la théologie catholique et orthodoxe, l'eucharistie commune ne peut être comprise que comme l'aboutissement du chemin de l'unité. En revanche, les Églises de la Réforme considèrent possibles des étapes intermédiaires, des signes qui, tout en n'exprimant pas encore la pleine unité, l'annoncent. Elles encouragent de ce fait une hospitalité eucharistique réciproque pour les groupes qui vivent déjà une spiritualité œcuménique et pour les couples mixtes<sup>3</sup>. Ici on espère notamment que l'unité puisse être le fruit du partage eucharistique.

Le but des dialogues poursuivis sur ces questions est de définir un consensus qui ne signifie pas identité de vues mais possibilité de reconnaître dans l'autre Église, malgré une logique et des formulations spécifiques, la vraie foi eucharistique.

1. Le plus célèbre, et concernant toutes les Églises chrétiennes, est issu du Conseil œcuménique des Églises : *Foi et Constitution, Baptême, eucharistie, ministère*, Convergence de la foi (Document de Lima), Presses de Taizé, 1982. Le plus récent est le travail en Allemagne sur les condamnations doctrinales (pas seulement sur la justification mais aussi sur les sacrements) : *Les anathèmes du XVI<sup>e</sup> siècle sont-ils encore actuels ? Propositions soumises aux Églises*, Karl Lehmann, Wolfhart Pannenberg, Cerf, 1989.

2. L'Accord s'appelle la *Concorde de Leuenberg entre Églises issues de la Réforme en Europe* (1973), version trilingue aux éditions Lembeck, Francfort, 1993.

3. Cf. le plaidoyer qui est aussi un excellent état de la question œcuménique, dans un ouvrage de trois instituts : Centre d'études œcuméniques (Strasbourg), Institut de recherches œcuméniques (Tübingen), Institut de recherches confessionnelles (Bensheim), *Le partage eucharistique entre les Églises est possible. Thèses sur l'hospitalité eucharistique*, Fribourg, Academic Press, 2005.

# Les exclus de la table

S'il est normal que le corps ecclésial – comme tout corps social – pose ses frontières, l'on peut toutefois se demander où celles-ci doivent passer et qui en décide.

## JEAN-GUY NADEAU

Faut-il encore écrire sur cette question? Sans doute, si l'on veut que quelque chose change. Mais la situation semble bloquée par la conjonction de différentes doctrines tenues pour immuables: doctrine du mariage, doctrine de la sexualité, doctrine du péché, doctrine de l'accès à la communion par rapport au péché, doctrine *spousale* (ou conjugale) de l'eucharistie, compréhension des commandements divins, etc. Et tout cela avec une attitude dogmatique et ontologique à l'opposé d'une attitude herméneutique. Or, l'attitude est ici fondamentale. L'approche dogmatique choque notre sensibilité dans son rapport à la loi comme commandement divin immuable, à une époque où nous connaissons le poids de l'histoire humaine dans l'élaboration des lois et des textes – fussent-ils divins. Changer cette approche, c'est changer le reste, tout au moins l'ouvrir au changement.

## PAS DE CORPS SANS FRONTIÈRES

L'Église est sacrement, visibilité bien imparfaite de Dieu pour le monde. Cette sacramentalité de l'Église repose sur le fait qu'elle est corps, corps du Christ, corps social. Or, tout corps a besoin de frontières pour exister. De la même manière que le corps s'identifie dans une dynamique d'ouverture et de fermeture, les collectivités s'identifient dans un processus d'inclusion et d'exclusion. Exclure est ici une nécessité: pas de frontières, pas de corps, pas d'individu. Certes, le corps humain est ouvert à travers l'air que l'on respire comme à travers les échanges avec l'environnement qui traversent la peau. Néanmoins, la peau détermine la distinction matérielle de l'identité. «Le moi peau» (Didier Anzieu) me distingue et me relie. Il est donc normal qu'un corps se protège, qu'il mette des frontières. D'ailleurs, si l'agression sexuelle a un tel impact, c'est justement parce qu'elle viole les frontières du corps et, ce faisant, de l'identité.

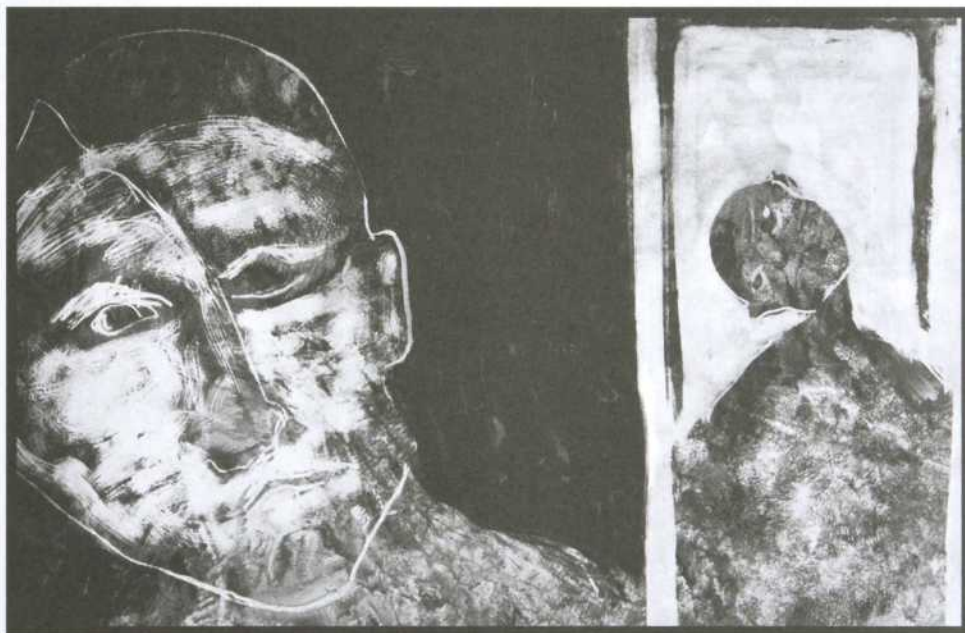
Une telle problématique ne peut que marquer celle du corps ecclésial. Il est normal que le corps ecclésial mette

des frontières; sans frontières, pas d'identité propre. Toutefois, même si l'on accepte le fait que l'identité du corps est largement sexuelle, il semble que l'Église pousse l'analogie trop loin en accordant aux questions d'éthique sexuelle une importance aussi décisive dans l'accès à l'eucharistie.

## UN PROBLÈME DE SEXE!

Rappelons ce passage d'une lettre de Jean-Paul II intitulée *Familiaris consortio* (1981), toujours repris depuis: «L'Église [...] réaffirme sa discipline, fondée sur l'Écriture Sainte, selon laquelle elle ne peut admettre à la communion eucharistique les divorcés remariés. Ils se sont rendus eux-mêmes incapables d'y être admis car leur état et leur condition de vie est en contradiction objective avec la communion d'amour entre le Christ et l'Église, telle qu'elle s'exprime et est rendue présente dans l'eucharistie. [...] si

L'auteur est professeur à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal



l'on admettait ces personnes à l'eucharistie, les fidèles seraient induits en erreur et comprendraient mal la doctrine de l'Église concernant l'indissolubilité du mariage.»

Or, rien n'indique que la politique actuelle aide les fidèles à comprendre l'indissolubilité du mariage. Et ils comprennent encore moins bien, à cause de telles positions ecclésiales, la doctrine de la miséricorde de Dieu – pourtant beaucoup plus essentielle! Ainsi, une étude récente<sup>1</sup> indique que les jeunes Américains considèrent l'Église comme «portée à condamner, hypocrite, anti-

Marie Surprenant, *Un doute profond et bref (détail)*, 1995, huile sur papier, 51 x 66 cm

1. D. Kinnaman et G. Lyons, *UnChristian: What a New Generation Thinks About Christianity... and Why It Matters*, Baker Book House, 2007.

homosexuelle et bigote, plutôt que comme une institution fondée sur l'amour et la miséricorde». Mais poursuivons notre lecture de *Familiaris consortio*: «La réconciliation par le sacrement de pénitence – qui ouvrirait la voie au sacrement de l'eucharistie – ne peut être accordée qu'à ceux qui se sont repentis d'avoir violé le signe de l'Alliance et de la fidélité au Christ, et sont sincèrement disposés à une forme de vie qui ne soit plus en contradiction avec l'indissolubilité du mariage. Cela implique concrètement que, lorsque l'homme et la femme ne peuvent pas, pour de graves motifs – par exemple l'éducation des enfants –, remplir l'obligation de la séparation, ils prennent l'engagement de vivre en complète continence, c'est-à-dire en s'abstenant des actes réservés aux époux» (n° 84; repris dans le *Catéchisme de l'Église catholique*, 1992, n° 1650 et dans *Sacramentum caritatis*, 2007, n° 29)<sup>2</sup>.

Mais l'exclusion est encore plus large. Le Code du droit canon (1983) précise que «les excommuniés et les interdits [...] et ceux qui persistent avec obstination dans un péché grave et manifeste, ne seront pas admis à la sainte communion» (canon 915). C'est donc le péché grave qui exclut de la communion eucharistique. Si les personnes homosexuelles ne peuvent s'approcher de la table eucharistique, ce n'est donc pas en principe à cause de leur orientation,

On le voit, il n'y a pas ici de réponse simple, mais un lieu de discernement pour ceux et celles qui veulent encore s'approcher de la table eucharistique.

mais bien à cause de leur pratique sexuelle. Un homosexuel continent, une personne remariée continent, un célibataire continent peuvent tous communier. La loi est la même pour les uns et les autres. Ici, pas de discrimination entre homosexuels et hétérosexuels: ce sont ceux et celles qui se rendent coupables de péché sexuel, sans repentance et désir de ne plus recommencer, qui sont exclus de la table eucharistique. Le problème des homosexuels et des divorcés remariés, si l'on peut dire, c'est que leur péché est «manifeste», stigmatisé par le discours ecclésiastique – sans compter qu'ils réclament le droit d'exister au grand jour!

Autre remarque: les documents romains disent que ces croyants ne sont pas exclus du corps, mais seulement de la communion – la communion dont tous pour-

tant se disent indignes avant de s'y présenter. Il y aurait donc indignes et... vraiment indignes! Les indignes en général, qui sont en quelque sorte absous par le fait même de leur demande confiante faite au moment de s'avancer pour la communion: «...mais dis seulement une parole et je serai guéri». Et les indignes sexuels, pour qui cette parole n'est pas valable! Comme si la pureté ou la conformité sexuelle était le facteur le plus important du rapport à Dieu.

2. La déclaration de nullité du mariage (il vaudrait mieux parler d'invalidité) constitue alors la seule porte de sortie – elle aussi mal comprise! Déclarer un mariage invalide au plan ecclésial, c'est dire que sa «rupture» n'empêche pas la communion eucharistique.

## POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

### LIVRES

CAVANAUGH, William, *Eucharistie et mondialisation – La liturgie comme acte politique*, Genève, Ad Solem, 2001.

Centre d'études œcuméniques (Strasbourg), Institut de recherches œcuméniques (Tübingen), Institut de recherches confessionnelles (Bensheim), *Le partage eucharistique entre les Églises est possible. Thèses sur l'hospitalité eucharistique*, Fribourg, Academic Press, 2005.

CONVERT, Georges, *Le repas aujourd'hui... en mémoire de Lui*, Montréal, Fides/Médiaspaul, 2003.

GAGNÉ, Rita, *L'Eucharistie – Nourrir le Corps que nous formons*, Montréal, Médiaspaul, 2005.

GRÜN, Anselm, *L'Eucharistie: transformation et communion*, Montréal, Médiaspaul, 2002.

JACOB, Pauline, *Appelées aux ministères ordonnés*, Ottawa, Novalis, 2007.

SUNG, Jung Mo, *Desire, Market and Religion*, Londres, SCM, 2007.

WRESINSKI, Joseph, *Telle est l'eucharistie*, Paris, Cerf, 2005.

### REVUES

*L'autre Parole*, «Eucharistie et sacerdoce», n° 111, automne 2006.

GOMBAULT, Alice, «L'Eucharistie sur les parvis», *Parvis*, n° 27, septembre 2005.

LEBCEUF, Fabien, «Un pain rompu et partagé», *Relations*, n° 689, décembre 2003.

*Vivre et célébrer* (revue de l'Office national de liturgie), «L'eucharistie: une célébration», n° 192, hiver 2007.

### SITES

<<http://table-eucharistique-ouverte.blogspot.com>> : Groupe d'appui à une table eucharistique ouverte et accueillante  
<[www.cei2008.ca](http://www.cei2008.ca)> : site officiel du Congrès eucharistique international de Québec  
<[www.culture-et-foi.com](http://www.culture-et-foi.com)> : Réseau culture et foi

Comme si briser l'image des noces entre Dieu et l'Église était la pire des choses qu'on puisse faire dans cette Église. Comme si, enfin, les époux étaient les seuls porteurs de cette image. Il y a ici un bon examen de conscience à faire de la part des autorités ecclésiales.

### OÙ TRACER LA FRONTIÈRE?

Il est notable que plusieurs de ceux que Jésus fréquentait se sentiraient aujourd'hui rejetés par l'Église qui, soi-disant, prêche au nom de sa miséricorde. Car si le droit à l'échec – et à la repentance – est reconnu pour les personnes divorcées, le droit à la reprise ne l'est pas. Pardonnez l'ironie mais, comme l'a montré la gestion des abus sexuels par les membres du clergé (voire de leur vie sexuelle en général), à ce compte il vaut mieux être prêtre! On aurait alors plusieurs chances de se reprendre, quoi qu'il en soit du Droit canon. Double standard ecclésial quant aux fautes contre la chasteté!

Malgré leurs idées progressistes, et justement aussi à cause d'elles, il y a probablement des gens que des catholiques de gauche refuseraient à leur table et à la table eucharistique. On peut donc comprendre que les autorités

ecclésiastiques en fassent autant. Mais l'eucharistie n'est-elle pas pour tous les pécheurs? Le problème réside donc dans l'identification des exclus autant que dans le principe même de l'exclusion: divorcés remariés, homosexuels ou célibataires sexuellement actifs, et ceux qui collaborent à des avortements (canon 1398)? Ou bien despotes, tortionnaires, criminels économiques, dirigeants et profiteurs d'exploitation de mines en Afrique centrale, artisans ou complices d'injustices? Malheureusement, ce sont ceux de la droite qui décident de cela dans l'Église catholique. Peut-être alors faut-il en prendre acte et s'exclure soi-même, comme plusieurs l'ont fait? Ou encore prendre sur soi de juger: «Pourquoi ne jugez-vous pas par vous-mêmes de ce qui est bien et de ce qui est mal?» (Luc 12, 57). Possibilité piégée toutefois, dont usent malheureusement nombre des criminels cités plus haut. On le voit, il n'y a pas ici de réponse simple, mais un lieu de discernement pour ceux et celles qui veulent encore s'approcher de la table eucharistique et y nourrir la vie et l'espérance. ●

## SOIRÉE Relations

Dans la foulée du dossier « Eucharistie et société », nous proposons une table ronde sur le thème :  
**L'eucharistie au cœur du monde**

Alors que les préparatifs du Congrès eucharistique international de Québec vont bon train, il est important de jeter un regard renouvelé sur ce sacrement qui nous enracine dans l'histoire et les enjeux actuels de la société. La parole de Jésus au cœur de la prière eucharistique, « Vous ferez cela en mémoire de moi »,

nous convie à réfléchir sur trois points en particulier : un mémorial qui pousse radicalement les chrétiens et les chrétiennes à l'engagement pour la justice; un sacrement qui nous lie au devenir du monde; une action de grâce qui nous dévoile d'une manière bouleversante le visage de Dieu.

### À Montréal

**Le lundi 28 janvier 2008, de 19 h à 21 h 30**

Au Centre *Paulines*, 2661, rue Masson (coin 2<sup>e</sup> Avenue)  
(Métro Laurier, autobus 47 Masson Est).

Avec :

**Guy Côté**, théologien engagé parmi les exclus;

**Jean-Claude Ravet**, rédacteur en chef de *Relations*;

**Carolyn Sharp**, professeure à la Faculté de théologie de l'Université Saint-Paul.

### À Québec

**Le lundi 11 février 2008, de 19 h à 21 h 30**

Centre de spiritualité Manrèse  
2370, rue Nicolas-Pinel (derrière la pyramide).

Avec :

**Anne Fortin, Robert Mager et Jacques Racine**, tous trois professeurs à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval.

Pour plus de renseignements, consulter : <[www.cjf.qc.ca/soirees\\_relations](http://www.cjf.qc.ca/soirees_relations)>  
ou communiquer avec Mouloud Idir : 514-387-2541 / [midir@cjf.qc.ca](mailto:midir@cjf.qc.ca)



## Bilan de santé au Pérou

L'accès aux services de santé pour la grande majorité de la population, notamment les femmes, est encore très déficient malgré une nouvelle assurance publique.

### STÉPHANIE ROUSSEAU

L'auteure, professeure au Département de sociologie de l'Université Laval, a fait plusieurs séjours de recherche au Pérou

Depuis la fin des années 1990, en partie en réponse aux revendications du mouvement mondial pour la santé des femmes, les pays d'Amérique latine ont entamé une réforme de leurs systèmes de santé visant à accroître l'accès aux soins de santé primaires. Parmi les priorités de ces réformes, on dénote une attention particulière accordée à la santé reproductive en raison de son importance cruciale pour réduire les taux de mortalité maternelle et infantile. Ceux-ci sont deux indicateurs essentiels pour mesurer l'efficacité des systèmes de santé. Les deux sont d'ailleurs largement interdépendants, puisqu'on sait par exemple que l'état de santé de la mère pendant la grossesse a une incidence majeure sur la santé du nouveau-né et sur ses chances de survie.

Au Pérou, comme le rappelait un rapport d'enquête d'Amnistie interna-

tionale paru en juillet 2006, une femme meurt en couche ou des suites d'un accouchement toutes les huit heures. Au « palmarès » du taux de mortalité maternelle dans le continent américain, le pays se classe au 4<sup>e</sup> rang après Haïti, le Guatemala et la Bolivie, les trois pays les plus pauvres d'Amérique latine. En 2000, 20 % des décès chez les femmes péruviennes étaient attribuables à des causes directement liées à la grossesse, à l'accouchement ou aux complications post-partum. Malgré les efforts consentis depuis quelques années pour rehausser l'accessibilité aux soins de santé primaires, incluant la santé reproductive, 25 % de la population est toujours en marge du système de santé selon les chiffres officiels du ministère de la Santé du Pérou. Cette proportion varie considérablement en fonction de la région, de l'appartenance ethnique, du niveau de revenu et d'éducation. À titre indicatif, en zones rurales, seulement 29 % des accouchements étaient assistés par des professionnels de la santé en 2003, alors que ce taux grimpeait à 85 % en zones urbaines. Le ministère reconnaît que bien que les taux de mortalité maternelle et infantile à l'échelle nationale aient diminué durant les dernières années, ceux-ci ont augmenté dans les secteurs de la population les plus démunis.

Ainsi, pour faire face à ces taux de mortalité maternelle et infantile alarmants, le gouvernement péruvien a-t-il adopté graduellement, à partir de 1998, diverses mesures visant à instaurer une assurance santé entièrement assumée par les fonds publics. Depuis 2003, le régime actuel dénommé Assurance santé intégrale (*Seguro Inte-*

*gral de Salud*) prévoit une liste précise des types de soins couverts par l'État en fonction des priorités en santé publique. La planification familiale, les soins en périnatalité et les soins aux enfants en bas âge font partie de ces priorités. Cette politique de santé, qui vise à élargir plus que jamais l'accessibilité aux soins, s'adresse à une partie de la population en fonction de critères sélectifs. Le fait de résider dans une zone où il est reconnu que plus de 65 % de la population vit en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté donne un accès universel à cette assurance santé. Ailleurs au pays, l'État détermine le montant à payer pour chaque soin en fonction de la capacité de payer de chacun, l'assurance publique ne couvrant qu'une partie des coûts.

### LES ÉCUEILS DE LA POLITIQUE DE SANTÉ

L'État péruvien doit faire face aux besoins d'une population dont une très forte proportion (environ 50 %) est exclue du marché formel de l'emploi et qui, en conséquence, ne paie pas d'impôts. L'élite économique du pays est quant à elle habituée de recevoir des soins de santé complètement privés et les classes moyenne et ouvrière syndiquée sont peu nombreuses et relativement bien servies par un système de santé distinct de celui qui dessert la majorité. En effet, au Pérou, comme partout ailleurs en Amérique latine, sauf rares exceptions, l'État a historiquement segmenté son système de santé en différents sous-systèmes en fonction du niveau de revenu, du type d'emploi occupé et de son lien ou non avec un syndicat reconnu, et du lieu de résidence. Ainsi, environ 2 % de la population bénéficiant d'une assurance médicale privée a accès aux meilleurs hôpitaux et cliniques – privés. Environ 20 % de la population, essentiellement urbaine, est couverte par une assu-





Photo :  
Jean-Pierre Legault

rance médicale en vertu de son affiliation syndicale principalement dans la fonction publique et quelques grandes entreprises. Celle-ci donne droit à recevoir des soins dans des établissements désignés, faisant partie d'un système quasi public auparavant géré par le ministère du Travail et maintenant en partie privatisé. Mais le reste de la population, l'immense majorité, dépend des différentes politiques mises en place dans un véritable système public de santé de deuxième classe tant en termes de qualité que d'accessibilité – les hôpitaux et les cliniques spécialisées étant, de plus, beaucoup moins nombreux à l'extérieur de grandes zones urbaines.

En plus des conséquences négatives de cette forte segmentation et du manque de fonds publics toujours important – le Pérou investit beaucoup moins *per capita* dans la santé que la Bolivie, qui a pourtant un PNB par habitant bien inférieur –, l'introduction de l'Assurance santé intégrale crée certaines pratiques de discrimination dans l'accès aux soins de santé. Le fait d'être un bénéficiaire de l'Assurance, par exemple, influence la qualité des soins reçus car les centres médicaux sont alors confrontés à une tarification fixée beaucoup moindre que les tarifs imposés à ceux qui n'en sont pas bénéficiaires. De plus, les délais, souvent indus, de remboursement des frais en-

courus pour des services donnés aux bénéficiaires entraînent de graves problèmes de gestion pour les établissements de santé, qui à leur tour se répercutent indirectement sur les bénéficiaires.

Un autre problème auquel le Pérou a commencé à s'attaquer récemment est celui de l'adaptabilité culturelle des soins de santé auprès des populations autochtones. Cet aspect est particulièrement crucial en ce qui a trait à la santé reproductive. De nombreuses dimensions des pratiques médicales vont à l'encontre des valeurs et des normes autochtones. Par exemple, la simple idée de devoir se dénuder pour un examen médical peut être un obstacle insurmontable pour de nombreuses femmes autochtones. Dans ce domaine, le Pérou, comme d'autres pays voisins, est encore loin d'être en mesure d'assurer l'accessibilité aux soins de santé, indépendamment des ressources consenties. Par contre, la Bolivie, où l'identité autochtone a acquis une place centrale dans le processus politique, est comparativement plus avancée sur cette question.

#### UN MOUVEMENT CITOYEN

Depuis 2002, le Pérou compte un espace où la réflexion, la recherche de diagnostics et les revendications de la société civile en matière de santé peuvent s'articuler. Il s'agit du ForoSalud

(Forum-Santé), un forum citoyen qui regroupe des professionnels de la santé, des organisations liées au mouvement des femmes, des organisations communautaires et de défense des droits humains, et des chercheurs de différentes disciplines. Parmi sa quinzaine de tables thématiques, une porte spécifiquement sur la santé reproductive. Lors de sa dernière conférence nationale sur la santé tenue en juillet 2006, le Forum déplorait que le Congrès du Pérou refuse de considérer son projet de loi sur les droits des usagers du système de santé, soumis avec l'appui de 100 000 signatures en conformité avec la loi sur la participation politique citoyenne du pays. Ce projet de loi vise à définir les droits et obligations des usagers des services de santé publique, notamment pour protéger ceux-ci des atteintes à leurs droits et établir des mécanismes qui leur permettent d'obtenir des réparations en cas de mauvais traitements et de fautes professionnelles commises dans les établissements.

Le forum exigeait aussi que le gouvernement annonce un calendrier de mise en œuvre de l'universalisation de l'assurance santé. Le mouvement est donc lancé et, parmi ses membres, on compte de nombreuses femmes convaincues qu'il s'agit-là d'une dimension centrale de la lutte pour l'élargissement de la citoyenneté. ●



# Les résolutions du Nouvel An

Les résolutions sont une occasion de discerner des appels à l'engagement.

**MARIO BÉLANGER**

L'auteur est animateur de pastorale à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec

Les résolutions du Nouvel An... quel sujet ringard, en apparence! Dépassées et rétrogrades, elles sont un bel exemple de ce qu'il y a de pire dans notre héritage judéo-chrétien – qu'il est de bon ton de mépriser... On peut se demander ce qu'une revue sérieuse comme *Relations* a bien pu penser en programmant une controverse sur pareil thème.

## SORTIR DE SOI

Concédonz-le d'entrée de jeu : les résolutions associées à la nouvelle année, telles qu'elles sont généralement conçues, ont un petit quelque chose de suranné, voire de pervers. N'est-il pas déjà arrivé, à plusieurs d'entre nous, de décider avec fermes propos et énergiques convictions de bouger davantage, de cesser de fumer, de s'accorder du temps pour soi ou encore de faire attention à sa ligne... Les centres de conditionnement physique, ayant flairé la bonne affaire, y trouvent leur fond de commerce! Le 3 janvier, ils peuvent vendre des forfaits de longue durée à trois fois plus de personnes que la capacité de leur gymnase – sachant bien qu'à la fin janvier, une bonne partie des monsieurs *Bonne-Volonté* ou des madames *Il-Faudrait-Que* auront laissé traîner leur sac de sport dans le fond d'une garde-robe. C'est que dans la majorité des cas, c'est notre « nombril » qui est au centre de l'affaire...

Mais n'y aurait-il pas une autre façon d'envisager la question des résolutions de début d'année? Résoudre, par exemple, de sortir de soi afin de contribuer au bonheur des autres ou de s'engager socialement – ne serait-ce qu'une fois durant l'année à venir. Il ne s'agit pas, ici, de répéter les sempiternels exemples de don de soi que des émissions de télévision comme *Donnez au suivant* ont déjà diffusés *ad nauseam*. Ces actions sont rarement à notre portée. Il s'agit plutôt de penser à une personne, à un groupe de personnes ou à un organisme de notre milieu. Sans chercher trop loin, sans réfléchir longuement... sans calcul. Il est aisé de nous placer dans la peau de cette personne ou de ce groupe, et de nous demander simplement : quel est son plus grand besoin présentement? Après cela, le défi est de déterminer un moment, un lieu, une façon de réaliser un petit geste, à portée de main et de budget, pour incarner notre engagement et y donner suite.

## DES VŒUX QUI ENGAGENT

En corollaire, parlons aussi des vœux du jour de l'An. Bien souvent, on ne s'y prépare pas et on répète, comme des automates : « Je te souhaite la santé, c'est ce qui est le plus important, car avec cela on peut avoir tout le reste! » Mais imaginons seulement une personne malade qui reçoit un tel souhait...

Un prédicateur a déjà dit un jour, de façon très pertinente à mon avis, que nous ne devrions offrir à quelqu'un que des vœux dont nous avons le pou-

voir ou la capacité de participer personnellement à la réalisation. Cela est drôlement plus engageant et oblige à une réflexion préalable sur ce que je vais souhaiter aux personnes qui me sont chères. Si je souhaite à mes enfants grandissant ce qu'il y a de meilleur, je devrai m'engager en faveur de la paix dans le monde, d'un environnement viable et d'une société plus juste. Si je souhaite à ma belle-sœur beaucoup de bonheur, il me faudra me mettre à son écoute et contribuer à la rendre plus heureuse... et ainsi de suite.

Bien sûr, au terme de ce parcours, nous ne pouvons pas conclure que les résolutions ou les vœux du jour de l'An soient les idées les plus novatrices qui existent... Toutefois, la sagesse des anciens qui tenaient à ces traditions ne pourrait-elle pas nous inspirer à sortir un peu de nous-mêmes et à nous engager envers les autres? Donc, à contribuer à faire advenir un peu plus de fraternité et de justice? Plutôt que de nous enfermer dans un nombrilisme individualiste qui sied tellement peu à l'humanisme dont nous sommes les héritiers, ces résolutions sont une belle occasion de discerner nos priorités et les appels inédits à l'engagement qui se révéleront dans l'année qui commence. Alors, sincèrement, une bonne et heureuse année 2008 – en espérant que cette réflexion y aura contribué! ●

Que penser de ces résolutions ou vœux que nous formulons au début d'une nouvelle année? S'agit-il d'un volontarisme suranné ou plutôt d'une belle occasion de déterminer nos engagements

concrets? Réfléchir à cette tradition de nos ancêtres est certainement une invitation à identifier les véritables ressorts de nos actions.



## Les coups de volonté sont bien souvent trompeurs et inconsistants.

### CHANTAL BEAUVAIS

Les fameuses résolutions du jour de l'An... Pendant les mois précédant le jour fatidique, on ne peut feuilleter un magazine populaire sans y trouver des exhortations de tous genres : perdez du poids, cessez de fumer, affirmez-vous, faites de l'exercice, organisez votre garde-robe! Comme si de tels coups de volonté pouvaient apporter le bonheur...

### TRISTE VOLONTARISME

On ne peut guère douter de la capacité qu'avait Marie de l'Incarnation de prendre des décisions. Et pourtant, elle ne croyait guère aux coups de volonté. Elle inclinait plutôt à suivre « la pente de son cœur ». Dans le même ordre d'idée, Augustin, qui pensait d'abord pouvoir rejoindre Dieu à coups d'efforts, avait embrassé la maxime suivante à la fin de sa vie : « Mon poids c'est mon amour, c'est lui qui m'emporte où qu'il m'emporte » (*Confessions*). Habités que nous sommes à n'entreprendre que des activités « extrêmes », nous pourrions être tentés de penser que ces deux chemins spirituels s'adressent aux esprits pusillanimes. Les sages y auront toutefois reconnu le grand idéal de la vertu.

Ce n'est pas parce qu'un mot est vieillot que la vérité qu'il désigne n'est plus valable! Les philosophes qui s'intéressent à l'être humain, à sa capacité d'accomplir pleinement son humanité, sont habitués de trouver le terme

« vertu » sur leur parcours. Ce mot nous vient d'une grande école de pensée en morale et signifie : *excellence*. Le philosophe Aristote aura passé la grande partie de sa vie à enseigner ce chemin vers l'excellence humaine. Pour lui, vivre humainement est un art qui s'acquiert au fil de notre persévérance. L'on peut dire avec assez de justesse que pour Aristote, l'être humain accompli est celui qui saisit la réalité dans sa vérité et qui prend conséquemment la bonne décision. L'éducation morale consiste à ciseler patiemment le jugement de l'individu jusqu'à ce qu'il soit capable de naviguer avec sérénité entre les excès contraires. Cet art de vivre est d'autant plus nécessaire qu'il conduit non seulement au bonheur de l'individu, mais aussi à l'épanouissement de la cité. Pour Aristote, en effet, il aurait été impensable d'ignorer la dimension politique du bonheur. L'art de vivre doit culminer dans l'art du vivre-ensemble.

### LA DURÉE OU L'EXCÈS?

Revenons aux résolutions du jour de l'An. Il faut traiter cette tradition avec circonspection pour trois raisons. Premièrement, apprenons-nous quelque chose de vraiment durable dans ce parcours excessif? N'est-il pas vrai que les résolutions sont vite abandonnées faute de pertinence? D'où nous vient donc cette envie d'inventer des défis creux à relever? Serait-ce là une façon de fuir le seul défi qui nous est posé en permanence et qui est celui de vivre à la hauteur de notre humanité?

Durer au sein de notre condition humaine : voilà pourtant un défi de taille à relever mais qui est souvent ignoré parce qu'il ne donne pas toujours lieu à des coups d'éclat. Choisir, à tout instant, de revêtir l'habit de la pensée vraie, de l'action bonne, et du bien commun : voilà qui peut nous occuper longtemps!

De plus, les résolutions du Nouvel An sont trompeuses car elles donnent l'impression de faire appel à notre liberté, alors qu'elles cachent souvent un profond malaise existentiel : l'incapacité de se diriger soi-même. L'autonomie : voilà un autre terme philosophique qu'on aurait avantage à mieux comprendre. Ce terme désigne la capacité de se donner sa propre loi. Au contraire, nous prenons des résolutions parce que c'est le 1<sup>er</sup> janvier et qu'il faut en prendre. L'origine de l'impératif est extérieure à nous-mêmes, ce qui fait de nous des êtres hétéronomes.

Enfin, les résolutions des Fêtes font très souvent abstraction de la dimension politique du bonheur. Ici, notre héritage chrétien s'avère particulièrement éclairant. La proposition de bonheur que présentent les évangiles est résolument politique tel que le montre Augustin dans *La Cité de Dieu*. Embrasser l'idéal chrétien, c'est engager son existence entière dans la construction du royaume de Dieu. Contrairement aux résolutions circonstancielles de la période des Fêtes, c'est un projet qui a la puissance de mobiliser tous les instants qui nous sont donnés et qui veut construire une humanité pour tous. Que notre amour soit donc notre seul poids! ●

L'auteure, philosophe, est vice-rectrice à l'administration à l'Université Saint-Paul d'Ottawa

# Le droit à l'aide sociale : une réalité virtuelle?

D'un droit reconnu, l'aide sociale est devenue une faveur qui se mérite. Au fil des réformes gouvernementales, on renie l'esprit des lois visant à lutter contre la pauvreté.

**NICOLE JETTÉ**

L'auteure est coordinatrice au Front commun des personnes assistées sociales du Québec

**N**ous venons de passer le cap du 5<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption, par l'Assemblée nationale du Québec en 2002, de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (Loi 112). Malheureusement, il n'y a pas de quoi fêter, tant le gouvernement libéral ne montre aucun empressement à agir en conséquence, notamment en ce qui concerne les prestations d'aide sociale. Il maintient le principe de la demi-indexation, une mesure qui appauvrit 250 000 ménages au Québec, représente 100 millions de dollars et suscitait encore cet automne une énième mobilisation du mouvement social excédé par l'hypocrisie du gouvernement dans sa prétendue lutte contre la pauvreté. Pour bien comprendre l'ampleur du désengagement de l'État en la matière, il est utile de remonter à l'origine de la *Loi sur l'aide sociale* au Québec, adoptée en 1969.

Avant cette loi, il existait un large éventail de programmes d'assistance financière: assistance aux mères nécessiteuses, allocations aux personnes aveugles, aide aux personnes invalides, allocations sociales, allocations scolaires, assistance aux personnes âgées, assistance publique, etc. Les critères d'admissibilité et les prestations variaient d'un programme à l'autre. Leur gestion relevait des municipalités, des Églises ou des communautés religieuses. Les personnes sans revenu étaient alors perçues comme indigentes, miséreuses et, selon les critères moraux de l'époque, comme de «bons pauvres méritants» ou de «mauvais pauvres».

En 1961, le gouvernement libéral forme un comité d'étude sur l'assistance publique. Celui-ci publie, en 1963, le Rapport Boucher intitulé *Vers une nouvelle vision de l'aide sociale au Québec*, qui introduit un changement idéologique important. Il affirme que «le principe même de la dignité du citoyen en démocratie justifie la responsabilité de la société à son égard», et il établit «le lien entre la notion de dignité humaine et la satisfaction des besoins essentiels, de façon stable et autonome». Le comité propose alors la mise en

place d'un programme unifié et le droit à la reconnaissance sociale pour toute personne, quelle que soit la cause de ses besoins.

La responsabilité de l'État y est ainsi précisée: «Dans le domaine de l'assistance financière, seul l'État possède les moyens d'action proportionnés à l'œuvre à accomplir. [...] L'individu, comme citoyen et membre de la société, a donc droit à une assistance financière de la part de l'État si lui-même ou sa famille sont dans le besoin. L'ignorance d'un tel principe conduit fatalement à l'irréalisme. Le fait de ne pas l'explicitier ouvertement, lorsque l'on sait qu'il existe, équivaut presque à priver les citoyens d'un droit fondamental.»

Le droit à l'aide sociale a ainsi constitué l'objet principal de la *Loi sur l'aide sociale* adoptée en 1969, sans contenir une obligation de travailler en compensation. À ce sujet, le Rapport Boucher indiquait: «La solution du chômage ne peut se trouver que dans une croissance économique équilibrée qui permette de fournir à toute personne un emploi approprié à sa formation technique et professionnelle ainsi qu'à son état de santé. C'est un leurre de croire que, pour la majorité des chômeurs assistés, le remède résiderait dans une sorte de travaux forcés...»

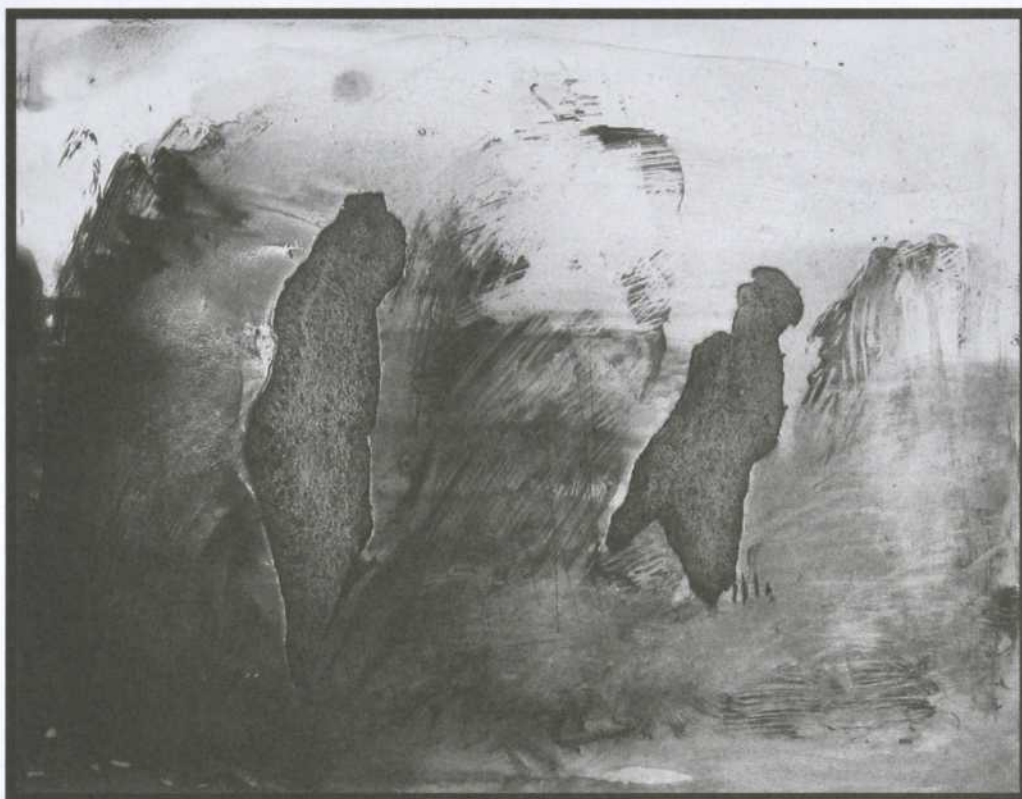
## INCITATION AU TRAVAIL

Toutefois, dès le début, un esprit d'incitation au travail caractérise l'aide sociale pour les moins de 30 ans. Ceux-ci doivent avoir une maladie ou un handicap, confirmés par un médecin, ou un enfant à charge pour avoir droit à un soutien. Pour les autres jeunes, les prestations sont équivalentes à 70 % du barème régulier. Entre 1978 et 1988, ce traitement différencié a ainsi permis de réduire jusqu'à 36 % la prestation de base.

En 1974, le gouvernement décide de plafonner les prestations à 50 % du salaire minimum. Depuis, l'écart entre les prestations d'aide sociale et le salaire minimum ne cesse

de s'agrandir et la notion «d'employabilité» prend de plus en plus d'importance. Dix ans plus tard, le gouvernement présente *Un projet d'éducation permanent: énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes* pour que la formation de la main-d'œuvre corresponde «aux exigences de développement économique». Pauline Marois, alors ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, dépose le projet de loi 65 qui vise à «établir à l'intention des bénéficiaires de l'aide sociale des programmes d'activité de travail ou de formation en vue de développer leur aptitude à l'emploi» (Assemblée nationale, *Journal des débats*, 15 mars 1984, p. 5209).

Le droit à l'aide sociale a ainsi constitué l'objet principal de la *Loi sur l'aide sociale* adoptée en 1969, sans contenir une obligation de travailler en compensation.



Marie Surprenant, *Arrachement 44*, 2007,  
huile sur papier, 51 x 66cm

C'est alors que de nouveaux programmes d'activités pour développer l'employabilité apparaissent. Cette loi autorise le versement d'un supplément aux bénéficiaires, incluant les moins de 30 ans, qui participeront aux programmes désignés par le gouvernement. Le discours politique affirme que les jeunes qui veulent s'en sortir n'ont qu'à participer. En réalité, le gouvernement limite les ressources disponibles.

En 1987, le gouvernement libéral publie le document d'orientation *Pour une politique de sécurité du revenu*. Selon Bernard Normand, les principales justifications gouvernementales pour démontrer la nécessité de la réforme sont : « 1- Le régime actuel d'aide serait devenu inadapté; 2- l'inadaptation proviendrait d'une absence de distinction entre les personnes dites aptes et les personnes inaptes au travail et 3- l'inadaptation serait psychosociale et politique, plus précisément, cette source concernerait les changements de valeurs en cours dans la société en matière d'incitation au travail et de responsabilité des individus, des familles et de l'État. »

Ce document renie les orientations de la Loi de 1969 et conduira à l'adoption de la *Loi sur la sécurité du revenu* en 1989. L'État ne se reconnaît désormais que le devoir et l'obligation de pourvoir aux besoins essentiels des personnes jugées inaptes. Cette nouvelle loi catégorise ainsi les personnes assistées sociales selon des critères relatifs au marché de l'emploi.

Suivront l'abolition du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) qui permet au gouvernement québécois de conditionner le montant global de la prestation en fonction de l'évaluation de l'employabilité et la *Loi québécoise sur le soutien du revenu favorisant l'emploi et la solidarité sociale*

de 1998. Les programmes dits de développement de l'employabilité se diversifient et imposent davantage d'obligations d'emploi et de participation à ce qu'on appelle des parcours pour les 18-24 ans.

Toutes ces réformes confirment la disparition du droit à l'aide sociale. Les gouvernements intensifient l'approche dite du *workfare*, dominante dans les pays anglosaxons, et selon laquelle l'aide sociale n'est plus un droit mais une faveur qui se mérite. Les assistés sociaux tout comme les chômeurs sont désormais seuls responsables de leur propre sort, exonérant les gouvernants et les entreprises de leurs responsabilités en matière de création d'emplois décentes et de redistribution de la richesse.

#### UNE APPROCHE GLOBALE

La réforme de 1998, réalisée dans la foulée du Sommet économique de 1996 qui a mené à l'adoption du « déficit zéro », marque définitivement l'entrée du Québec dans la période néolibérale. C'est alors que des actrices et acteurs du mouvement d'éducation populaire et du mouvement des femmes ont perçu la nécessité d'une véritable réforme de l'aide sociale basée sur les droits de la personne et d'une approche globale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Une vaste mobilisation citoyenne s'est alors organisée à l'intérieur de deux mouvements complémentaires : le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté au Québec et la Marche mondiale des femmes. Victoire : en décembre 2002, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (Loi 112).

Mais dès avril 2004, l'adoption du *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion*

*sociale* vient marquer la fin de cette brève lueur d'espoir. Celui-ci prévoit l'indexation partielle (et non complète) des prestations d'aide sociale pour les cinq années subséquentes, signifiant ainsi un appauvrissement garanti. Le décret modifiant le règlement de la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale* suit et permet au gouvernement de récupérer 44 millions de dollars. Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale d'alors, Claude Béchar, explique l'établissement d'un nouveau barème utilisant la notion de «solidarité familiale», supposant que des jeunes se font vivre par leurs parents. Le barème mensuel de base est diminué de 100\$ pour tous les adultes sans contraintes sévères à l'emploi, qui vivent avec un parent (père ou mère) dont la source de revenus ne se limite pas à la sécurité de la vieillesse (prestation de base et le plein supplément) ou qui n'a pas de certificat médical précisant l'incapacité de vivre seul.

En juin 2005, la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* est adoptée. Tout en abolissant les pénalités liées au refus de l'emploi ou de l'obligation de parcours, cette loi généralise le pouvoir discrétionnaire du ministre. L'aide sociale se transforme en divers programmes: aide sociale, solidarité sociale, alternative jeunesse – en plus d'autres programmes spécifiques créés à la discrétion du ministre.

Diverses instances gouvernementales affirment que le montant de 548\$ par mois est acceptable, car une allocation s'ajoute dans le cas de ceux qui participent à des mesures d'employabilité. Par cet argumentaire, le gouvernement normalise un revenu annuel de 6660\$ en affirmant que la cause principale des problèmes des personnes assistées sociales est un manque d'initiative et de compétences, non un manque de revenu assurant les besoins essentiels. Comme «re-

mède», des mesures d'accompagnement ou de développement de compétences seront prévues mais sans que l'on dise qu'elles dépendent de la capacité de payer du ministère.

#### APPUI COMMUNAUTAIRE ET PHILANTHROPIE

À compter de l'automne 2006, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne (qui sera remplacée par Sam Hamad), utilise diverses tribunes (journée de lutte à la pauvreté, Forum du millénaire, publicités, un comité sur le don formé à l'intérieur du Secrétariat à l'action communautaire autonome) pour valoriser la générosité et insister sur la responsabilité de l'ensemble des citoyennes et citoyens dans la lutte à la pauvreté. La ministre y présente le rôle du gouvernement comme complémentaire aux efforts de la population. Le détournement du droit à l'aide sociale devient complet. Cette stratégie est identifiée dans le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le gouvernement est donc à la recherche

de nouveaux partenaires et met désormais de l'avant l'approche dite partenariale avec le secteur privé – axe fondamental de la restructuration des services publics du gouvernement Charest. C'est ainsi que l'on voit la Fondation Chagnon – dont la fortune est née des largesses et de l'irresponsabilité de l'État en matière fiscale<sup>1</sup> – faire la charité et lancer des initiatives conjointement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et celui de la Famille et de la Condition féminine.

Le milieu communautaire n'est pas en reste pour venir en aide à un État qui ne joue plus pleinement son rôle et qui, de ce fait, le juge combien essentiel<sup>2</sup>... Tout cela s'inscrit bien sûr dans le contexte mondial de compétitivité des marchés qui pressurise à la baisse les salaires et les protections sociales, précarise l'emploi et vise la privatisation des services publics. La communautarisation des services à la population et la philanthropie deviennent ainsi des ressources pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens qui ne peuvent pas payer les frais de services publics de plus en plus privatisés.

À la lumière de ce bref survol des transformations apportées à l'aide sociale au Québec, il faut rappeler que l'une des principales responsabilités des gouvernements du Québec et du Canada est d'assurer à l'ensemble de la population, sans discrimination, les conditions permettant d'exercer pleinement leur citoyenneté. Cette responsabilité doit être remplie dans le respect des engagements pris tant par leur adhésion à la Déclaration universelle des droits humains, au Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, que par l'adoption des chartes québécoise et canadienne. Les pratiques des décideurs politiques sont donc à évaluer à la lumière de ces obligations. C'est ce qu'a fait le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, en mai 2006, qui était chargé d'examiner l'application, par le Canada, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Celui-ci a critiqué sévèrement le Canada et les provinces pour leur faible respect des droits économiques et sociaux, compte tenu de la croissance économique et du niveau de vie élevé. Il a relevé, entre autres choses, «l'insuffisance du salaire minimum et de l'assistance sociale pour assurer la réalisation du droit à tous à un niveau de vie décent» et fait plusieurs recommandations à ce sujet.

Il a également dit regretter que la plupart des recommandations formulées en 1993 et en 1998 à l'occasion de tels examens n'aient pas été suivies d'effets... Plus d'un an plus tard, il est légitime de se demander jusqu'à quand la population tolérera cette situation, s'il n'est pas temps de radicaliser davantage notre action et de travailler aussi à faire en sorte qu'un jour les recommandations liées aux engagements de nos États dans le cadre d'un tel pacte aient une réelle portée contraignante pour amener des changements. ●

1. Lire Brigitte Alepin, *Ces riches qui ne paient pas d'impôts*, Montréal, éd. du Méridien, 2006.

2. Lire le rapport d'évaluation de la 2<sup>e</sup> année d'application du *Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Un comité des Nations unies a critiqué sévèrement le Canada et les provinces pour leur faible respect des droits économiques et sociaux, compte tenu de la croissance économique et du niveau de vie élevé.

## APPEL DE L'ACAT

Organisme œcuménique existant depuis 1984 au Canada, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) est à la recherche de nouveaux membres. Fondée en France, en 1974, à la suite d'une campagne d'Amnistie internationale qui invitait les chrétiens à s'engager au nom de leur foi, l'ACAT informe, agit et prie. Sept fois par année, ses membres envoient des lettres (aux dirigeants et ambassades) pour dénoncer les régimes qui soumettent leurs concitoyens à la torture. La cotisation annuelle de 30 \$ permet d'aider son secrétariat et la Fédération internationale présente aux Nations unies. Consultez <[www.acatcanada.org](http://www.acatcanada.org)> ou envoyez votre nom et adresse avec votre chèque à : ACAT, 15, rue de Castelnau Ouest, Montréal (QC) H2R 2W3 (tél. : 514-890-6169).

## PAX CHRISTI

« Antennes de paix à Montréal » est le nom d'une nouvelle association membre de Pax Christi International. Sa nouvelle secrétaire générale, Claudette Werleigh, est une personnalité d'origine haïtienne connue au Québec. Pax Christi comprend déjà une centaine de groupes dans plus de 50 pays. Il vise à promouvoir ou à rétablir les conditions de la sécurité et de la paix, du respect des droits humains et de la création. L'association montréalaise souhaite s'engager dans une campagne d'appui à l'établissement d'un traité international sur le contrôle des armes et veut sensibiliser aux sources chrétiennes d'une culture de paix. Pour en savoir plus, consultez <[www.paxchristi.net](http://www.paxchristi.net)> ou écrivez à <[antennesdepaixmontreal@yahoo.ca](mailto:antennesdepaixmontreal@yahoo.ca)>.

## FORUM SOCIAL MONDIAL

Adoptant désormais un rythme bisannuel, le Forum social mondial (FSM) lance cette année un appel à une mobilisation décentralisée en vue d'une semaine d'action internationale culminant le 26 janvier 2008. Le mouvement social québécois mènera des actions. Le feu sera un symbole de lumière et de chaleur utilisé pour sortir les Québécois de la torpeur de l'hiver et porter de manière créative des revendications pour la défense de nos droits collectifs, de la paix et de l'environnement. On peut soutenir l'appel en signant la déclaration qui se trouve au : <[www.wsf2008.net](http://www.wsf2008.net)>. Le prochain FSM aura lieu à Belém, au Brésil, en 2009.

## JÉSUITES ET RÉFUGIÉS

Le 1<sup>er</sup> octobre, à Genève, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a remis à Katrine Camilleri son prix Nansen, destiné aux personnalités qui se sont distinguées dans la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile. Âgée de 37 ans, cette avocate travaille auprès du Service jésuite aux réfugiés (SJR) de Malte, fournissant une assistance légale à des centaines de personnes enfermées dans des centres de détention administratifs. L'avocate, comme le SJR de Malte dans son ensemble, a fait l'objet d'intimidation pour ses activités.

## DROITS DES TRAVAILLEURS

À l'automne, le mouvement syndical international (regroupé au sein de Global Unions) a exhorté la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) à mettre leurs politiques en adéquation avec les Objectifs du Millénaire pour le développement et l'Ordre du jour du travail décent. Il réagissait au rapport annuel de la Banque mondiale, *Doing Business 2008*, qui accorde ses meilleurs scores à des pays qui ont mis au rancart leurs règles de protection des travailleurs (Afghanistan, Géorgie, Haïti, Mongolie, Papouasie). Des pays qui violent régulièrement les droits fondamentaux des travailleurs (Arabie saoudite, Bangladesh, Chine, Colombie, etc.) s'y classent mieux que la plupart des pays d'Europe occidentale. Le rapport est accessible (en anglais uniquement) au : <[www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)>.

## INTERSYNDICALE DES FEMMES

Le 28 septembre dernier, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a décerné le prix Idola Saint-Jean à l'Intersyndicale des femmes. Créée en 1977, celle-ci défend les droits des femmes depuis 30 ans et a su développer des solidarités et des alliances importantes entre les comités de condition féminine de syndicats nationaux et les groupes de femmes. L'autre Parole, une « collective féministe et chrétienne », fondée il y a plus de 30 ans, a aussi reçu une mention spéciale pour son travail sur des questions controversées, ses analyses critiques du patriarcat et sa résistance aux discours intégristes.



# Tofino

TEXTE : YING CHEN

ILLUSTRATION : ZOHAR

Le 28 novembre 2007

Mon fils,

À Tofino je trouve le paysage dont je rêve : hautes vagues, lourdes pierres, ciel bas, horizon invisible, sauvagerie, fracas, solitude, peur et en même temps désir de succomber.

Je me souviens d'avoir vu à peu près cela près de Shanghai, de l'autre côté du Pacifique, il y a bientôt trente ans, et d'avoir eu ce même sentiment d'être lancée seule hors du monde, au bout d'un voyage. J'étais sur un bateau de touristes. On nous avait emmenés jusqu'à la sortie du port, là où le fleuve rejoint la mer, pour nous faire entrevoir le large et sentir les « vraies » vagues, et retourner aussitôt vers la rive, vers le monde civilisé. La visite était brève mais, comme j'étais dans un bateau, j'avais l'impression que je n'avais pas été seulement devant mais aussi dans l'océan. La sensation du flottement du corps avait entraîné celui de l'esprit, tous les repères ayant disparu un instant. Nous étions à la surface d'une eau déjà profonde. On ne voyait même pas de pierres. C'était un vide total. Je n'ai jamais voyagé longtemps en bateau. Pourtant, restée au fond de ma pensée, l'image à peine aperçue de ce vide ou de cette immensité est souvent à l'arrière-plan de mon travail.

À Tofino, je retrouve cette atmosphère, mais avec un peu plus d'assurance, car je peux planter mes pieds sur la plage, il y a des pierres de taille ici et là, et surtout, j'ai grandi et vieilli. Il faut maintenant beaucoup de vent, hélas, beaucoup de souffle, pour faire battre mon cœur.

Je pense justement au battement de ton cœur que j'ai entendu quelques instants avant ta naissance. Je ne peux

pas m'empêcher de penser à toi en écoutant le rythme des vagues qui donne cette impression de force, de ténacité, et en même temps d'aveuglement et de précarité. J'ai fait un vœu pour toi que, superstitieusement, je garderai secret.

Mais j'ai d'autres choses à te dire. Malgré la pluie et le vent, je marche longuement au bord de la mer, puis je vais me réchauffer dans un restaurant. Par la fenêtre, je peux contempler des pierres très imposantes par leur grosseur et leur couleur foncée, proche du noir. J'assiste à un spectacle de confrontation entre les vagues et les pierres. Dans un vacarme grandiose, des éclaboussures transparentes s'élèvent bien haut et retombent gracieusement en emportant ou en laissant sur la plage des traces de vie marine. Ce sont de purs instants qu'on voudrait saisir dans une photo ou une peinture en noir et blanc. De ce combat involontaire entre les vagues et les pierres, j'ai ressenti quelque chose de tragique dans la résistance des pierres, elle aussi sans doute involontaire, ou seulement apparente. Leur forme dépend du hasard des vents. Elles vivent un processus d'effacement imperceptible, lent mais constant et définitif. Elles me montrent de façon éloquente la fragilité et le caractère illusoire de la matière, notamment de celle qui a une apparence déterminée et durable. Les vagues vont triompher parce que, sans forme, sans précision aucune, elles se perdent et meurent à tout moment. Ce que les pierres et les vagues ont en commun, c'est l'instant de leur « rencontre » qui marque leur vie, quelles que soient leur nature et la durée de leur existence individuelle – celui qui se démarque des autres instants.

Ce que j'essaie de te dire, mon chéri, c'est que je souhaite décharger tes jeunes épaules de deux choses qui, mine de rien, te hantent : la mort et la vérité. Il nous faut retirer de l'importance à tout cela. Le paysage de Tofino

nous enseigne l'indifférence devant la mort. La suppression de la vie et de la forme ne devrait plus nous inspirer de sentiment particulièrement dramatique, dès que nous comprenons que, si l'existence est une nécessité, un don ou un désir, la matière – le corps et les choses – est un pur hasard sur lequel nous ne pouvons pas nous appuyer. Je considère la pensée aussi comme une matière, car j'ai l'impression qu'elle est fortement conditionnée par la constitution du cerveau, la santé mentale ou même l'état général du corps, la situation du monde environnant et la mémoire de ce qui est vécu concrètement et de ce qui est enseigné. Nous accordons du respect à la matière, nous nous y attachons parfois, nous sommes tristes, soucieux ou contents de son état, mais nous sommes conscients que ce qui fait réellement notre vie est bien chaque instant qui vient à nous, comme la vague va à la pierre. La volonté et la conscience de décider nous-mêmes comment vivre chacun des instants que nous avons à vivre, voilà ce qui se trouve, je l'espère, au-delà des vicissitudes de la matière. De même, lorsque nous prononçons le mot « vérité », nous pensons le plus souvent à une vérité concernant la matière. Une humilité qui nous est imposée en tant qu'êtres de matière nous empêche de concevoir, peut-être contre notre gré, une vérité au-delà de la matière.

Lorsque la matière perd de l'importance pour nous, les vérités qui la concernent s'évanouissent aussi. Je mets toujours ce mot au pluriel car l'humilité devant la création m'interdit de rechercher ou d'attribuer une vérité unique liée en permanence à une chose précise. Le paysage de Tofino contient une multitude de vérités changeantes à mes yeux, que mon intelligence ne peut pas embrasser. Quand tu dis « c'est la vérité », n'oublie pas que tu as choisi une vérité parmi

d'autres. Par exemple, lorsque l'enseignante demande à ta classe de trouver des informations médiatiques et de résumer chacun l'une des nouvelles, elle a choisi de vous apprendre à accéder au langage médiatique. Ou peut-être cela est-il inscrit dans le programme scolaire de la région. Toi et tes copains, vous devez chercher des « nouvelles ». Tu en as choisi une concernant une guerre quelque part dans le monde. Le même jour, le bébé de nos voisins est né en parfaite santé, une plante a été transplantée dans notre jardin et semble s'y trouver bien. Ce sont aussi des nouvelles, mais elles n'entrent pas dans les journaux, ne sont pas assez dramatiques ni sensationnelles ou ne pèsent pas assez, pense-t-on, sur la politique et l'économie continentale ni sur les intérêts locaux, et n'ont donc pas de statut médiatique. Puisque tout est question de choix et que les vérités sont relatives, alors choisissons. J'ai confiance en cette capacité que tu as. Tu me l'as

déjà montrée le jour où, me voyant triste et soucieuse et sentant intuitivement qu'il s'agissait d'une difficulté que je n'étais pas en mesure de surmonter, tu m'as dit : « Maman, ne pense pas à tout ça, oublie tout ça, pense à moi, hé, maman, regarde-moi ! » Je suis d'accord. Choisissons les vérités « heureuses ». Faisons-en des vérités souveraines et salvatrices. Cela ne sert à rien de penser au problème d'obésité quand nous sommes devant un bon repas avec notre bon appétit, ou de discuter de la pollution « chinoise » quand tes grands-parents, qui n'ont jamais conduit une voiture de leur vie, nous attendent là-bas, où, aujourd'hui encore, la majorité absolue de la population utilise le transport public et ne prend jamais d'avion. Nous empoisonnons notre vie en nous laissant guider notre regard sur des problèmes et des imperfections. Les civilisations connaissent des ascen-

sions et des déclin, et les individus des fortunes et des infortunes. Le climat de la planète change depuis la nuit des temps, bien avant l'arrivée des humains. Les vagues de la mer vont et viennent. Le jour se lève et se couche, avec ses ombres et ses lumières. Dans l'ensemble, le monde n'est peut-être ni meilleur ni pire qu'auparavant. La pire pollution pour l'âme reste la vision pessimiste, la pensée négative. Si on la laisse nous gagner, elle nous ronge de l'intérieur, nous enlève la force d'agir selon nos possibilités et nous tue bien avant la mauvaise nourriture et l'air pollué.

Je ne te dévoilerai pas le vœu que j'ai fait pour toi à Tofino, mais juste quelques indices : pour qu'il se réalise, une libération du poids de la matière et une reconnaissance du caractère multiple du « vrai » sont peut-être des conditions importantes. ●



Zohar, Bois de grève/  
Racines, 2006



## LE RÉCIT D'UNE GUERRE MYTHIQUE

OSIRE GLACIER

L'auteure, doctorante en études islamiques à l'Université McGill, est boursière au Centre justice et foi

Selon certains récits, l'effondrement de l'Union soviétique a inauguré la fin de l'Histoire et l'avènement d'une ère atemporelle où l'humanité serait installée une fois pour toutes dans le fauteuil confortable de l'idéologie libérale. Pourtant à y regarder de plus près, les philosophes grecs avaient bien raison : l'histoire semble être plutôt circulaire. En effet, à peine quelques décennies nous séparent du temps où des navets hollywoodiens de propagande opposant les bons Américains aux méchants Russes faisaient salle comble.

Loin de la fin de l'Histoire, nous sommes plutôt en plein dans une histoire qui se répète, avec seulement des acteurs différents. En effet, si les méchants Russes ont été défaits, le combat entre le bien et le mal continue. De-

politique étrangère américaine au Moyen-Orient et de ceux qui guerroyent au nom de la démocratie de libre marché.

Ainsi, parmi de nombreux films, *Le retour des braves* (Home of the Brave) de Irwin Winkler convie le spectateur à se laisser berner par une historiographie de guerre mythique. D'entrée de jeu, la première scène explique au spectateur qui aurait pu être encore sceptique en quoi consiste la résistance irakienne à la présence des soldats américains en Irak. Un médecin américain soigne un enfant irakien, en même temps que la mère de celui-ci hurle à tue-tête, parce qu'elle ignore tout bonnement ce que l'étranger tente de faire : prodiguer des soins à sa

pas là pour faire la guerre, mais pour contribuer à une mission humanitaire dont le noble objectif est la livraison de médicaments à des enfants irakiens d'un village perdu dans le désert. Mais est-ce que le spectateur sait que ces images alimentent un mythe à mille lieues de la triste réalité qui a été engendrée par l'embargo international contre l'Irak, promu par le gouvernement des États-Unis, lequel a justement privé les enfants irakiens de médicaments et des biens de première nécessité et, de ce fait, a condamné à mort des centaines de milliers d'entre eux?

Enfin, parmi d'autres personnages, le film s'attarde sur celui d'une soldate jeune, belle, courageuse. Bien entendu, celle-ci n'a rien en commun avec la soldate Lynndie England qui a été impliquée dans des pratiques de traitements dégradants à l'égard des prisonniers d'Abu Ghraïb. La soldate hollywoodienne est humaine, attachante. Le spectateur est amené à se sentir proche d'elle. Tout parent se reconnaîtrait dans ce personnage qui a quitté son fils pour gagner sa vie et qui compte les jours qui la séparent encore de son être cher.

Si, dans la guerre en Irak, les Américains sont aussi bons que dans la guerre froide, les Irakiens ne sont pas aussi méchants que les Russes. Ils sont tout bonnement ignorants. Cela les rend inaptes à distinguer leurs alliés de leurs ennemis. De retour chez eux, les braves soldats se demandent si un jour le peuple irakien arrivera à comprendre ce qu'ils sont venus faire dans leur pays, et s'il érigea des statues à la mémoire des soldats qui l'ont libéré... Le mythe est à son comble!

Pour ceux qui cherchent plutôt un souffle de vérité, ils peuvent se tourner vers le documentaire de John Pilger, *Paying The Price: Killing the Children of Iraq* (Payer le prix: tuer les enfants d'Irak). Il leur permettra de saisir l'envergure d'une destruction autant gratuite qu'indicible de la société irakienne. ●



rechef, portant le flambeau du bien, nos bons Américains repartent à la guerre, cette fois-ci contre les tyrans du monde, dont un des chefs de file a été bien entendu Saddam Hussein. Aussitôt, la production hollywoodienne se met à l'œuvre pour aviver la sympathie des profanes à l'égard des arcanes de la

progéniture. Voilà, le mot est lâché qui explique tout : l'ignorance. Les bons Américains ont en face d'eux un peuple tellement ignorant qu'il ne sait même pas ce qui est bien pour lui.

Les scènes suivantes écartent d'emblée tout malentendu quant à la mission des soldats : ces derniers ne sont

*Paying The Price: Killing the Children of Iraq*

DVD

**CHANGER LE MONDE :  
QUELLE DRÔLE D'IDÉE?!**

RÉALISATION ET PRODUCTION :  
VIOLAINE BONNASSIES, JUDITH CAYER,  
MÉLINA MORIN ET MANUELA S.-TEIGELER,  
CANADA, 2007, 52 MIN.  
<WWW.CHANGERLEMONDE.NET>



Depuis 2001, le mois de janvier est marqué par le grand événement altermondialiste qu'est le Forum social mondial (FSM). Cette année, celui-ci prend la forme d'une semaine d'action internationale culminant le 26 janvier, avant le prochain grand rendez-vous qui aura lieu à Belém, au Brésil, en 2009. Une façon de se plonger au cœur d'une expérience qui se veut un processus est de visionner le documentaire *Changer le monde: quelle drôle d'idée?!* On y découvre le caractère inédit de ces forums à travers l'aventure d'une Québécoise, Manon Ruel, d'une Malienne, Mama Coulibaly et d'un Autochtone vénézuélien, Yannior Guitierrez, qui se rendent pour la première fois au Forum social mondial polycentrique de 2006 à Caracas et à Bamako.

Réalisé et produit par le Collectif Musettes, formé de Violaine Bonnassies, Judith Cayer, Mélina Morin et Manuela Santiago-Teigeler, le film est militant avec un caractère informel sympathique. Une image vaut mille mots: les FSM opposent la diversité multicolore des peuples du monde à l'image monochrome des élites dominantes rassemblées comme des pingouins en vestons-cravates au très sélect Forum économique de Davos, en Suisse. Davos constitue, comme on le sait, le rendez-vous des forces capitalistes face auxquelles le FSM se dresse pour parler de solidarité, de justice sociale et d'une croissance qui aurait d'autres objectifs

que l'enrichissement d'une minorité. Le film se fait le reflet de cela. Dans un mouvement de balancier entre le forum de Caracas et celui de Bamako, il alterne les séquences colorées filmées sur le terrain (ateliers, manifestations, etc.) avec de courts extraits d'entrevues avec quelques-unes des figures connues de l'altermondialisme d'ici et d'ailleurs (Riccardo Petrella, Robert Jasmin, Blanca Chancoso, Bernard Cassen, Maude Barlow, etc.). On retrace briève-

ment son histoire avec l'un des ses fondateurs, le Brésilien Chico Whitaker, ainsi que sa philosophie, sa raison d'être et les enjeux qui le traversent. Aminata Dramane Traoré, du Mali, y parle notamment de la dépossession qui caractérise une mondialisation qui se sert de l'ouverture des marchés pour en fait piller et recoloniser les pays pauvres.

Les réalisatrices se sont aussi appliquées à sortir du cadre du FSM pour se rendre là où les protagonistes du film vivent et s'approcher de ceux et celles dont il est question dans ces forums: les pauvres, les autochtones, la majorité oubliée par la minorité possédante. Elles mettent en valeur la participation active des autochtones au FSM de Caracas et celle des plus démunis au FSM de Bamako, attestant du fait que ce ne sont pas que les seules élites intellectuelles progressistes qui s'y rassemblent mais bien une diversité d'acteurs sociaux.

Le film suit également Manon Ruel au Campement intercontinental de la jeunesse de Caracas. Ces campements se déroulent en marge des forums sociaux depuis les tout débuts, rassemblant des milliers de jeunes. Ils cherchent à mettre en pratique les idées véhiculées au sein des FSM et sont basés sur les principes de l'autogestion, de la coopération, de la responsabilité de chacun, de la démocratie participative et d'une gestion écologique de l'environnement. On verra que celui de Caracas fut assez épique, car cette volonté d'autogestion s'y est

heurtée à une tradition hiérarchique et verticale d'organisation de la part des autorités vénézuéliennes.

Tout le mérite du film réside dans cette volonté d'embrasser large, de rendre compte des multiples composantes des FSM, quitte à ne pas pouvoir tout approfondir. Le pari était risqué et ambitieux à l'échelle d'une petite produc-

tion indépendante qui s'est concrétisée grâce à la générosité de nombreuses personnes. Il est bien relevé et fait de ce document l'un des rares sur le sujet des FSM – le tout fait au Québec de surcroît.

Après des décennies marquées par la domination de systèmes de pensée dogmatiques, il n'est pas toujours aisé d'appréhender le pluralisme qui caractérise la mouvance altermondialiste et dont les forums sociaux sont l'une des plus vibrantes expressions. Face au modèle monolithique qu'offre un capitalisme triomphant basé sur la monoculture (à lire dans tous les sens du mot), le FSM oppose le « mouvement des mouvements », la diversité, la recherche de nouvelles convergences, la création d'une nouvelle force inédite pour transformer la société. Tout au cours du film, les réalisatrices mènent un *vox pop* pour savoir si les FSM changent le monde... La réponse? Ils ne changent peut-être pas le monde, mais tous ceux et celles qui y participent trouvent là une formidable source de motivation et un processus leur permettant de sortir de l'isolement et de consolider leurs connaissances et leurs réseaux. L'enjeu est dans leur capacité de se propulser ensuite dans le partage des fruits de cette expérience avec tous ceux et celles qui ne peuvent y prendre part et qui changent tout autant le monde quotidiennement, de mille façons.

CATHERINE CARON



**FLAMENCO DANS L'ÉGLISE**

Camille de Villeneuve  
**VIERGES OU MÈRES – QUELLES FEMMES VEUT L'ÉGLISE?**  
 Paris, éd. Philippe Rey, 2007, 190 p.

Camille de Villeneuve est originaire de France; elle a 25 ans. La lectrice et le lecteur avisés seront agréablement surpris par le petit air de nouveauté et de fraîcheur qui traverse ce volume, probablement dû à la particularité de sa culture française et de son jeune âge.

Au premier abord, le chapitre d'introduction m'a plutôt donné le goût de sortir de la lecture. Des phrases comme «L'Église a un problème avec la femme. Mais elle n'a pas à rougir face à ceux qui l'accusent [...] Où est donc sa misogynie?» (p. 17-18) et «Pourtant la masculinité de la hiérarchie n'engendre pas un discours inégalitaire sur l'homme et la femme» (p. 24)... m'ont confondue. Étais-je en train d'entrer dans un autre de ces écrits racoleurs devant les positions discriminatoires de l'Église en regard des femmes? Mais, surprise! Au détour d'une phrase étonnante, la réflexion bascule complètement: «L'Église est une femme, dit le catholicisme. Une femme peut-être, mais alors pas comme nous, femmes du XXI<sup>e</sup> siècle» (p. 26). Commencent alors quatre parties toutes marquées par une analyse caustique basée sur une expertise historique et théologique judicieuse et alliée à une lucidité clairvoyante du monde moderne. J'ai été particulièrement charmée par un humour délicieux, ironique parfois, mais qui ne manque pas de faire sourire tout en appuyant fort justement le propos.

L'auteure critique les principaux textes de Jean-Paul II et du cardinal Ratzinger/Benoît XVI concernant les femmes. Elle dénonce le «symbolisme douteux» de l'anthropologie papale en discutant, d'une façon particulière-

ment percutante, l'image sacralisée du couple Christ/Église dans laquelle l'homme représente le visage indéfectible, pur et doux de l'Époux divin et la femme, la figure mouvante, nébuleuse et infidèle de l'Église épousée. Ce symbole, érigé en modèle d'engagement, fait en sorte que malgré le travail de trois générations de féministes, «on en est encore au flamenco dans l'Église. L'homme est ce pôle inamovible, tapotant dans ses mains, l'œil faussement dédaigneux, pendant que la femme l'enveloppe de ses langueurs chaloupées, la *puta!*» (p. 38).

Camille de Villeneuve montre bien le rejet, voire l'hostilité manifestée par le Vatican contre l'analyse structurelle du «genre», initiée par les anglo-saxonnes et développée par les féministes québécoises au cours des années 1990. Elle s'arrête également aux deux thèmes choisis pour le titre du volume (un peu trop restrictif, à mon avis): la maternité et la virginité qu'elle intitule «les deux mamelles de la femme». Elle y dispute l'amalgame problématique que représentent encore dans la théologie catholique le désir sexuel, le péché originel et le dogme de l'Immaculée conception. Elle rappelle combien la peur du corps des femmes obnubile et paralyse l'inconscient ecclésial et entretient des blocages autour de la contraception, de l'avortement et de l'homosexualité.

La troisième partie, intitulée «Où sont les femmes prêtres?», aborde la question controversée de l'ordination des femmes devant laquelle on sent la jeune auteure encore en questionnement. En finale sont présentés des témoignages de femmes engagées dans l'Église de France. Si on se fie à l'admiration que Camille de Villeneuve leur voue, on peut espérer qu'une relève se prépare et que celle-ci, libre et avertie, gardera vive l'intelligence d'un féminisme authentiquement chrétien. Toute personne intéressée à la question trouvera dans ce volume matière à réflexion et plaisir de lire.

**LISE BARONI DANSEREAU**

**UNE VIEILLE QUERELLE**

Jacques Arnould  
**DIEU VERSUS DARWIN. LES CRÉATIONNISTES VONT-ILS TRIOMPHER DE LA SCIENCE?**  
 Paris, Albin Michel, 2007, 317 p.

Il y a longtemps que la querelle dure. Depuis Galilée en quelque sorte, mais surtout depuis Darwin et sa première formulation de la théorie de l'évolution des espèces. La querelle oppose le monde scientifique – et celui de l'enseignement – et les partisans d'une conception de l'histoire de la vie qui prend au pied de la lettre les récits bibliques, particulièrement ceux des onze premiers chapitres de la Genèse (la création en six jours ou six étapes, la fixation des espèces depuis l'origine, le temps long ou court de la Terre, le déluge, etc.). D'un côté donc, les tenants d'une étude systématique et scientifique de la Terre et de la vie qui, au plan de la méthode, fait abstraction de Dieu et cherche à identifier les causes et les mécanismes sous-jacents aux phénomènes observés. De l'autre côté, des tenants de la vérité du texte biblique, de son inerrance intrinsèque et d'une lecture littérale du texte et qui cherchent donc à retracer dans l'histoire de la vie les interventions précises de Dieu



en concordance avec le récit biblique. On les appelle les créationnistes, créationnistes stricts ou purs et durs, évolutionnistes déistes, etc. Aujourd'hui, il est question de dessein intelligent (*intelligent design*) que les créationnistes veulent voir enseigner comme l'antithèse de la théorie dite athée de l'évolution.

Dominicain, théologien et historien des sciences, Jacques Arnould fait le tour du dossier. Après une brève typologie des créationnistes, il fait le point sur le débat qui a cours aux États-Unis, incluant les procès pour permettre ou interdire l'enseignement de Darwin et de l'évolutionnisme dans les écoles. Suivent un court chapitre sur l'Australie, un autre plus étoffé sur le débat en France, un bref survol de différents pays et un chapitre sur le monde musulman (principalement la Turquie).

Après cet état des lieux (environ 140 pages), l'auteur s'attarde au contenu même de la controverse, sur les arguments des uns et des autres ainsi que sur les tactiques et stratégies argumentaires utilisées, pas toujours glorieuses. À noter son analyse du livre de Dembski sur *l'intelligent design* (p. 196-204) et sur le contexte du débat aux États-Unis (p. 205-210). Le chapitre 9 s'attarde sur la Bible et ses lectures. Il semble évident que la tradition réformée de la *sola scriptura* prête flanc à des lectures de type fondamentaliste du texte. Au chapitre 10, l'auteur montre que le combat contre Darwin et pour le créationnisme correspond aussi aux États-Unis à un effort désespéré pour sauver la religion, la morale et les valeurs américaines. Le catholicisme n'est pas épargné non plus de la tentation de recourir au créationnisme.

Au chapitre 11, l'auteur explicite sa propre position. Croyant, il estime que l'on n'a pas à choisir Dieu ou Darwin, l'un contre l'autre, mais l'un et l'autre. La démarche scientifique est rigoureuse, rationnelle, et ses résultats sont sans cesse « révisables ». La démarche religieuse s'inscrit dans une quête de sens et dans une expérience souvent douloureuse. « La foi du chrétien ne repose pas sur les preuves assurées et intangibles de l'existence de Dieu; la foi du chrétien est mise à l'épreuve [...] au cœur d'un monde dont je dis qu'il est créature de Dieu » (p. 272). L'auteur s'inscrit dans la mouvance de Teilhard de Chardin.

L'espace me manque pour dire tout le bien que je pense de ce livre. D'abord il est bien documenté et

repose sur une bibliographie en langues française et anglaise qui m'a paru solide et maîtrisée. Ensuite, le livre est clair, pédagogique et respectueux des positions qu'il décrit. Les avatars du créationnisme vers le fascisme et le racisme sont très inquiétants. Enfin, au plan théologique, je partage l'opinion de l'auteur qu'il faut tenir à la fois Dieu et Darwin sans complexe ni réticence. L'inquiétude de bien des gens face à la science et à son athéisme méthodologique (qui vire souvent en athéisme confessé dans le cadre de l'enseignement) exigera de notre part un immense effort d'approfondissement pour mieux penser la science et la pluralité des rationalités et des savoirs. Dans ce contexte, le livre de Jacques Arnould arrive à point nommé.

**ANDRÉ BEAUCHAMP**

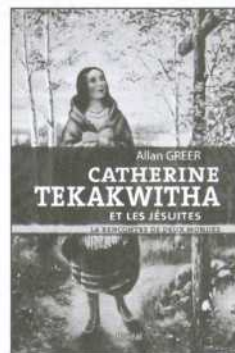
### LA SAINTE SAUVAGESSE

Allan Greer  
**CATHERINE TEKAKWITHA  
 ET LES JÉSUITES – LA RENCONTRE  
 DE DEUX MONDES**  
 (traduit de l'anglais par Hélène Paré),  
 Montréal, Boréal, 2007, 362 p.

Deux mondes se rencontrent dans la puissance évocatrice de l'expression « la sainte sauvagesse » que le jésuite Claude Chauchetière associe au nom de l'agnière Catherine Tekakwitha (ou *Tegakouita*) en 1685. La formule avait proprement valeur d'oxymore au XVII<sup>e</sup> siècle, le « saint » et le « sauvage » étant demeurés, dans les esprits, aussi peu conciliables que paraissaient l'être alors l'Européen et le « barbare », la vertu chrétienne et le paganisme.

Catherine Tekakwitha a commencé à fréquenter les Jésuites en 1675, à l'âge de 18 ans, et elle a reçu le sacrement du baptême à Gandaouagué, le dimanche de Pâques de l'année suivante. Agnière convertie au catholicisme, elle embrasse deux cultures, deux identités, dont rendent compte les deux noms qu'elle a reçus au baptême, suivant la

tradition qui s'observait au sein des communautés chrétiennes autochtones: un nom chrétien, Catherine, donné par l'Église, en mémoire de Catherine de Sienne, et un nom iroquois, Tekakwitha, choisi par les femmes du clan et par lequel s'opère l'incarnation d'un défunt ressuscité. Grâce aux récits très différents que le



père Claude Chauchetière (son premier biographe) et le père Pierre Cholenec (son confesseur) en ont laissés, la vie de Catherine a servi à l'édification des chrétiens autochtones et non autochtones, de même que sa mort extraordinaire survenue le 17 avril 1680. À peine Catherine est-elle entrée dans la mort que son visage et son corps se sont couverts d'une beauté nouvelle et d'une aura de sainteté qui ont saisi ceux qui l'ont vue mourir.

C'est la rencontre religieuse franco-iroquoise que l'historien Allan Greer explore dans des pages prudentes où il refuse de se livrer, comme trop d'historiens l'ont fait souvent, à la valorisation inconditionnelle de l'Européen. L'auteur présente, au premier plan, le jésuite Claude Chauchetière, prompt à faire valoir la sainteté de Catherine Tekakwitha, et cette vierge iroquoise, qui donne aujourd'hui un visage – féminin – à la foule anonyme des convertis de la Nouvelle-France. Allan Greer insiste sur la réciprocité de leurs influences, de telle sorte que les supériorités européennes et les infériorités indigènes fondent au profit de l'objectivité. Dans cette double biographie, qui dépasse par ailleurs largement le cadre biographique, l'auteur aborde le clivage des genres (récit



hagiographique, chronique, biographie historique) avec la précaution essentielle qu'imposent les récits touchant à la vie des saints (à ce jour, la « Bienheureuse » Catherine Tekakwitha n'a toujours pas été canonisée).

Allan Greer se propose de la « ramener sur terre », dans un contexte historique précis, celui de l'Amérique du Nord de l'époque coloniale (cf. p. 10). Et il y parvient sans occulter son mysticisme et celui de Chauchetière, sans affadir la piété de l'ascète iroquoise qui s'impose, avec et à l'exemple d'autres femmes, la virginité perpétuelle et des mortifications sévères. L'ouvrage compte huit chapitres, une préface méthodique et un épilogue original, dans lequel l'historien raconte comment, au cours de la dernière décennie, il a parcouru les lieux actuels de la dévotion à Kateri Tekakwitha (depuis qu'une biographe américaine l'a rebaptisée ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à dessein, entre autres, de mieux faire sentir son indianité, le nom « Kateri » s'est imposé et a remplacé le nom « Catherine »). Ainsi, le lecteur sent-il que la dévotion à la vierge iroquoise est encore bien vivante.

**JOHANNE BIRON**

**HAÏTI CHÉRIE!**

Sauveur Pierre Étienne  
**L'ÉNIGME HAÏTIENNE. ÉCHEC  
 DE L'ÉTAT MODERNE EN HAÏTI**  
 Montréal, Presses de l'Université  
 de Montréal, 2007, 355 p.

Ce qui est intéressant dans ce livre, c'est d'abord la question qu'il pose : pourquoi l'État moderne n'a-t-il pu être implanté en Haïti, 200 ans après l'indépendance? Sauveur Pierre Étienne tente d'y répondre en soumettant « l'énigme haïtienne » à l'épreuve de la sociologie historique. Son essai couvre toute la période de la colonie de Saint-Domingue et de la Haïti post-coloniale (1497-2004). Dans cette per-

spective de la longue durée, la question de l'auteur se précise : comment expliquer que Haïti indépendante n'ait pas réalisé, en débouchant sur un État de type européen, les virtualités de la colonie française dotée par sa métropole d'une organisation économique, politique et sociale moderne? Comment comprendre qu'aujourd'hui, deux siècles plus tard, ce pays symbolise l'échec?

Pour tenter de répondre à la question, l'auteur met en relation « trois variables » : élites politiques, État et rapports transnationaux de pouvoir.



L'échec de l'implantation du modèle d'État européen en Haïti, explique-t-il, résulte des décisions prises par les élites politiques, dans un cadre contraignant sur les plans interne et externe.

Pour mener à bien sa réflexion, il recourt à la sociologie historique de Max Weber et à sa sociologie de la domination. Il retient de lui la conception de l'État détenteur du monopole de la violence légitime et la notion de domination patrimoniale. Il conçoit lui-même l'État haïtien comme un État néo-patrimonial reposant sur le pouvoir personnel et opposé à l'État moderne fondé sur la rationalité et l'exercice du double monopole de la violence légitime et de la fiscalité.

Avec cet outillage théorique et méthodologique, l'auteur entreprend l'étude de l'implantation et de la consolidation de l'État néo-patrimonial haïtien (1804-1858), puis du processus de sa désintégration jusqu'à l'occupation étatsunienne (1859-1915), toujours à la lumière des décisions des élites politiques locales et des rapports

de pouvoir internationaux. D'un régime autoritaire à l'autre, toujours le même diagnostic simple : l'État néo-patrimonial n'a pas pu exercer le double monopole de la violence légitime et de la fiscalité et a donc échoué à implanter l'État moderne.

Par contre, l'occupant a réussi cet exercice de double monopolisation, en plus de moderniser les appareils de l'État et d'assurer une démocratie procédurale (1915-1934). L'auteur a dû admettre la « construction d'un État à l'allure moderne ». Alors! Et si la solution du problème de la société haïtienne ne consistait pas simplement à construire un État moderne défini par le seul exercice du monopole de la violence et de la fiscalité? La question n'a point retenu l'attention du chercheur. Il a poursuivi calmement sa démarche, soulignant le retour de l'État néo-patrimonial au départ de l'occupant jusqu'à son effondrement en 1994 et l'échec achevé de l'implantation de l'État moderne en Haïti.

Le politologue tire le rideau de deuil sur le constat d'échec et ferme son essai par une conviction : il faut construire un pays pour tous, par la « refondation de l'État-nation impliquant une société inclusive... [et] l'État démocratique de droit ». Comment relever ce défi? Conformément à sa vision technocratique, il conclut que la réponse « incombe au technocrate, à l'expert en ingénierie politique ».

Pourquoi la non émergence de l'État moderne? Intéressante question! Question problématique, intéressée à l'absence de ce qui aurait dû être. Mais, pourquoi ne pas plutôt chercher à comprendre ce qui est, à savoir la persistance pendant deux siècles de la société d'exclusion et de l'État prédateur auxquels fait parfois allusion le chercheur?

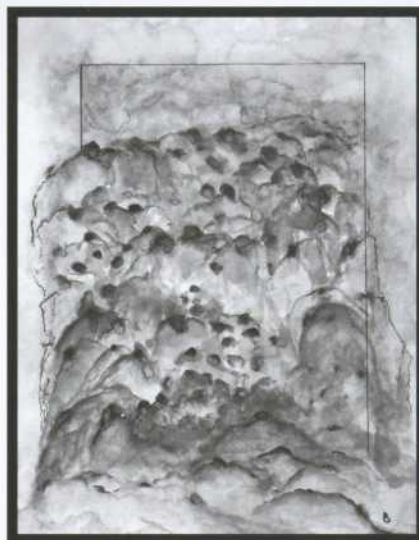
Bref, un livre académique richement documenté, adapté d'une thèse de doctorat bien soutenue.

**FRANKLIN MIDY**

## Prochain numéro

Le numéro de mars de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et librairies dès le 1<sup>er</sup> mars. Profitez-en pour le réserver. Il comprendra notamment :

- un dossier sur **l'esclavage moderne**. Au cours des dernières décennies, la situation des enfants-soldats, des esclaves sexuelles et des petites domestiques, entre autres, nous ont rappelé que malgré l'abolition de l'esclavage et l'adoption des conventions internationales en la matière, de nombreuses formes d'esclavage persistent. Quels sont les causes, les diverses facettes et les moyens de lutter contre ce phénomène qui, selon les Nations unies, touche 12 millions de personnes sur tous les continents et dans la plupart des pays, incluant le nôtre?
- une controverse sur les changements climatiques : l'alarmisme est-il une bonne stratégie?



Baz Shamoun, *The Broken man*: Aquarelle 8, Étude préparatoire, 22 x 28 cm, 2003

- la suite de la chronique littéraire de Ying Chen, illustrée par le photographe Zohar;
- les œuvres de notre artiste invité, Baz Shamoun.

Recevez par courriel, peu avant sa parution, le sommaire détaillé du numéro en vous inscrivant à la liste d'envoi. Pour ce faire, écrivez votre adresse au lieu indiqué sur la page d'accueil de notre site Internet : [www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca).

# Relations

*société politique religion*

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

4,95 \$ PLUS TAXES

### ABONNEZ-VOUS...

Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$

À l'étranger (un an) : 45 \$

Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)

Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)

par téléphone : 514-387-2541

par télécopieur : 514-387-0206

par courriel : [relations@cjf.qc.ca](mailto:relations@cjf.qc.ca)

par la poste :

### *Relations*

Ginette Thibault

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

[www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca)

Oui, je désire un abonnement de \_\_\_\_\_ an(s), au montant de \_\_\_\_\_ \$

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Je désire également envoyer un abonnement de \_\_\_\_\_ an(s), au montant de \_\_\_\_\_ \$ à la personne suivante :

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Montant total : \_\_\_\_\_ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)   
ou par Visa

NUMÉRO DE LA CARTE \_\_\_\_\_

EXPIRATION : \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

# LE CERVEAU A BESOIN D'EXERCICE QUOTIDIEN.



LE DEVOIR EST PUBLIÉ TOUS LES JOURS.



◆ On n'est jamais trop curieux ◆